



UNE ODEUR DE FLÉTAN NOIR

■ Le vice-président de l'Union européenne a donné hier une tape sur les doigts du Canada et averti que la guerre du flétan noir avec l'Espagne pourrait avoir des conséquences sur les échanges commerciaux. « Bien des membres de l'UE ont été choqués par le mépris dont fait preuve le Canada envers la loi internationale et par sa volonté apparente d'avoir recours à la diplomatie appuyée par la force armée, dans une atmosphère de menaces », a déclaré Sir Leon Brittan. « La sympathie habituelle et le désir de répondre positivement aux requêtes canadiennes mettront peut-être du temps à se concrétiser et ne seront plus sans réserves à l'avenir », a averti M. Brittan au cours d'un déjeuner privé à la résidence de l'ambassadeur de l'UE à Ottawa. Le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a fait part de sa surprise au sujet du ton du message de M. Brittan. Quant au premier ministre Jean Chrétien, il a abruptement annulé une rencontre prévue hier avec M. Brittan.

D'après PC

« INACCEPTABLE ! » DIT LOUISE BEAUDOIN

■ La décision fédérale de tripler le nombre de vols militaires des avions de l'OTAN au-dessus du Labrador est « inacceptable et va à l'encontre des intérêts des Québécois », a prétendu hier la ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin. La ministre a fait valoir le caractère unilatéral de la décision fédérale qui porte de 6000 à 18 000 le nombre annuel de vols à basse altitude autorisés au-dessus du Labrador. Ces vols nuisent principalement aux nations autochtones qui vivent au Labrador. La nation innue prétend que le passage bruyant des appareils réactés nuit aux activités traditionnelles de chasse et de pêche et influence le comportement des troupeaux de caribous. Écologistes et autochtones demandent la fin de ces vols tandis que Québec a demandé à Ottawa en avril dernier d'en limiter le nombre à 6000 par année d'ici 1997. La ministre a soutenu que les propositions québécoises n'avaient même pas été étudiées par Ottawa.

D'après PC

DES TARIFS JUSTES

■ Le ministre péquiste Bernard Landry a soutenu hier qu'une décision du département américain du Commerce, dans le dossier du magnésium, montrait qu'un Québec souverain n'aurait pas à modifier ses tarifs d'électricité pour adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain. Lundi, le département du Commerce a décidé de ne pas examiner de nouveau les contrats à partage de risques et de bénéfices d'Hydro-Québec. Il a ainsi confirmé une décision rendue en novembre 1992, selon laquelle le contrat d'électricité signé par Norsk Hydro Canada ne constituait pas une subvention déloyale. M. Landry a ajouté que la décision du département américain était importante non seulement pour Norsk Hydro, mais aussi pour toutes les grandes entreprises qui ont signé des contrats d'électricité semblables avec Hydro-Québec.

D'après PC

CLAUDE RYAN SE RACONTE

■ Discret depuis son retrait de la vie publique l'an dernier, l'ex-chef libéral Claude Ryan fera un retour dans l'actualité, à la fin du mois, en publiant un ouvrage partiellement autobiographique sur son expérience en politique. Les éditions du Boréal annonceront aujourd'hui que l'ancien bras droit de Robert Bourassa publiera le 30 mai « Regards sur le fédéralisme canadien », qui se veut un survol de la carrière politique de l'ancien directeur du quotidien Le Devoir, mais aussi un ouvrage de réflexion sur la situation du Québec à l'intérieur de la fédération canadienne. Selon les informations obtenues hier par la Presse Canadienne, Claude Ryan traiterait dans l'ouvrage à paraître des principaux dossiers dont il a eu la charge pendant les deux derniers mandats de Robert Bourassa à la tête du Québec. Et ils ont été nombreux : éducation, sécurité publique, affaires municipales et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

D'après PC

UN MESSAGE DANGEREUX

■ Une décision de la cour qui permet à Ottawa de faire de la discrimination contre les non-Canadiens dans les concours pour l'obtention d'un emploi dans la fonction publique envoie un message dangereux aux employeurs du pays, ont soutenu hier des défenseurs des droits des immigrants. La décision de la Cour fédérale confirme le droit du gouvernement fédéral d'accorder une préférence aux citoyens canadiens par rapport aux immigrants dans des concours ouverts à tous dans la fonction publique. Le règlement est acceptable parce qu'il rehausse la valeur de la citoyenneté et encourage les immigrants à devenir citoyens, a indiqué le juge Howard Weinston en se disant d'accord avec les arguments présentés par les avocats fédéraux.

D'après PC

Ottawa révisé son approche sur les politiques sociales

Mais le Bloc accuse les libéraux de préparer une offensive centralisatrice contre le Québec

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a réaménagé hier des dispositions controversées du projet de loi destiné à donner suite à son dernier budget qui lui auraient donné carte blanche pour guider à sa guise l'action des provinces en matière de programmes sociaux.

Au total, Ottawa propose de changer à peine une quinzaine de mots au projet de loi C-76, mais les mots qu'il a modifiés alimentaient depuis plusieurs jours un débat pré-référendaire potentiellement explosif aux Communes puisqu'ils jetaient un doute sur la bonne foi des promesses fédérales de décentralisation.

Hier en Chambre, le texte original du bill a ainsi inspiré au chef du Bloc québécois une charge à fond de train contre les libéraux, qu'il a accusés de préparer une offensive centralisatrice sans précédent contre le Québec.

À cette occasion, des mots très durs ont été échangés d'un côté à l'autre de la Chambre. Lucien Bouchard a traité

Jean Chrétien « d'incendiaire social » pour se faire répliquer par le whip du gouvernement Don Boudria qu'il était un « démagogue ».

Avant de présenter ses amendements hier, le gouvernement, par la voix de ses ministres, n'a jamais expliqué comment ses dispositions législatives et la voie qu'elles lui avaient pour encadrer les politiques sociales des provinces pouvaient être conciliées avec son engagement de s'éclipser de larges pans de ce secteur d'activité.

Sous sa forme originale, le bill C-76 ouvrait en effet la voie à l'instauration unilatérale de nouvelles normes nationales dans des chasses gardées provinciales comme l'éducation post-secondaire, les garderies, etc.

Il mettait en place un cadre qui aurait permis à Ottawa de pénaliser financièrement les provinces qui ne respecteraient pas d'éventuelles normes nationales en matière sociale. Il aurait pu prélever pour ce faire des sommes à même le « Transfert social canadien », la nouvelle enveloppe globale qu'il leur versera à compter de l'an prochain pour financer en bloc les programmes sociaux.

En plus de permettre à Ottawa de faire respecter les normes existantes en matière d'assurance-maladie et de voir au respect du droit à la mobilité en ce qui a trait à l'aide sociale, le texte original parlait en effet « d'appliquer, s'il y a lieu, des normes nationales à l'égard d'autres programmes sociaux ».

En vertu des amendements présentés hier, la loi permettrait plutôt à Ottawa de « promouvoir des principes et objectifs communs » en marge de ceux qu'il s'engage nommément à maintenir en matière de santé et d'aide sociale. Ces nouveaux principes, a-t-on précisé par la même occasion, devront être « élaborés par consentement mutuel » entre Ottawa et les provinces.

C'est à la faveur d'une motion présentée par le Bloc québécois que le gouvernement a subitement annoncé qu'il nuançait le texte de sa loi.

Symptôme de ce que la controverse froilait un nerf en cette période pré-référendaire, alors qu'en temps normal le gouvernement s'en remet à des secrétaires parlementaires ou même de simples députés pour croiser le fer avec l'opposition à l'occasion de tels débats,

le gouvernement avait mobilisé hier ses principaux ténors pour donner la réplique au Bloc québécois.

Tout à tour, le ministre des Finances Paul Martin et son collègue des Affaires intergouvernementales Marcel Massé sont venus préciser l'intention exprimée par le gouvernement dans son dernier budget de donner davantage de marge de manœuvre aux provinces au fur et à mesure qu'il comprime les sommes qu'il leur verse pour les programmes sociaux.

« Il n'y a aucune intention d'imposer quoi que ce soit aux provinces. Le nouveau régime comportera moins de conditions », a assuré à moult reprises le ministre Martin. « C'est une formule plus flexible. Les conditions sont diminuées », a précisé Marcel Massé.

À entendre les ministres, le texte original du bill C-76 n'aurait pas reflété très fidèlement la volonté fédérale en la matière.

Le chef du Bloc québécois avait une autre lecture de ces correctifs. « C'est une réaction de panique au sein du gouvernement. Pour moi, c'est bon signe, ils s'enervent », a-t-il affirmé.

Le contrat de vente de l'aéroport Pearson sous enquête

JIM SHEPPARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La plus grosse brassée de linge sale sur la scène politique fédérale, la privatisation en 1993 de l'aéroport de Toronto, sera finalement mise au grand air.

Avec réticence, après cinq semaines de résistance, le gouvernement Chrétien a accédé hier à la demande des conservateurs pour qu'un comité du Sénat enquête sur le contrat de vente de l'aéroport Pearson, qui suscita une forte polémique lors de la campagne menant aux élections d'octobre 1993.

Or, ce contrat pourrait coûter au Trésor public des centaines de millions en dédit. Selon des sénateurs libéraux et conservateurs, l'enquête pourrait durer un an et nécessiter de parcourir 100 000 documents.

De plus les sénateurs ont accepté que le comité puisse faire témoigner les anciens premiers ministres Brian Mulroney et Kim Campbell. « Nous chercherons un résultat qui tirera tout cela au clair », a affirmé la libérale Joyce Fairbairn.

Le comité enquêtera sur trois aspects de l'affaire :

- Comment un consortium, dominé par des partisans conservateurs et appuyé par des lobbyistes proches de M. Mulroney, a obtenu le contrat original ?
- Pourquoi ce contrat a-t-il été paraphé par Mme Campbell, à peine quelques jours avant le scrutin qui a presque effacé les tories des Communes ?
- Pourquoi les libéraux ont-ils annulé le contrat, peu après les élections du 25 octobre 1993 ?

Le premier ministre Chrétien avait annulé l'entente après qu'un libéral ontarien, Robert Nixon, ait conclu qu'elle était entachée de patronage.

Selon Mme Fairbairn, les libéraux n'avaient pas le choix puisque les conservateurs sont toujours majoritaires au Sénat. Or, les libéraux voulaient jusqu'ici faire approuver par la Chambre haute une loi controversée, qui aurait formellement annulé le contrat et aurait restreint les droits du consortium quant à engager des poursuites en dommages et en dédit.

La changement d'attitude des libéraux a réjoui les sénateurs conservateurs, les députés du Parti réformiste et les promoteurs membres du consortium.



PHOTO PC

Bettman et Manning sur la même patinoire

Le commissaire de la Ligue nationale de hockey, Gary Bettman (à gauche), et le chef du Parti réformiste, Preston Manning, ont échangé quelques propos lors d'une pause hier, à l'occasion de la rencontre annuelle de la Presse Canadienne. M. Manning venait de participer à une table ronde sur le journalisme et M. Bettman venait d'arriver pour donner une conférence sur l'avenir de la Ligue nationale.

Québec embarrassé par une décision de Biochem

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Une entreprise pharmaceutique québécoise largement financée par les fonds publics a préféré investir en Grande-Bretagne plutôt qu'au Québec pour créer 300 emplois de haut niveau, a déploré hier à l'Assemblée nationale le député libéral d'Outremont, Gerald Tremblay.

« Il est inacceptable qu'on ne puisse convaincre la direction de Biochem Pharma de fabriquer au Québec le produit de leurs recherches et investissements financés en grande partie par les contribuables québécois », a déclaré M. Tremblay.

Ce dernier a embarrassé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, le forçant à défendre le droit de cette entreprise d'aller investir ailleurs.

L'entreprise vient de mettre au point un vaccin utilisable dans la lutte contre le sida, en collaboration financière avec la Caisse de dépôt et placement et le Fonds de solidarité de la FTQ.

Le vaccin sera fabriqué en Grande-

Bretagne dans une usine qui embauchera 300 employés.

Le député Tremblay a rappelé qu'au cours des récentes semaines, deux usines d'assemblages de téléviseurs en couleurs, une entreprise de produits nettoyants et des entreprises pharmaceutiques ont annoncé des mises à pied ou des fermetures au Québec.

Le ministre Paillé a rappelé que Biochem Pharma n'investira pas uniquement en Angleterre puisque l'entreprise s'installera dans le Parc technologique de Québec, à Sainte-Foy.

Mais en ce qui a trait à l'investissement en Grande-Bretagne, M. Paillé a ajouté : « On ne peut pas empêcher une entreprise d'investir et d'avoir un développement industriel mondial ».

Cet échange a eu lieu au moment où le chef de l'Opposition, Daniel Johnson, et le premier ministre, Jacques Parizeau, s'affrontaient à l'Assemblée nationale sur la situation économique du Québec.

On conçoit aisément que chacun des deux chefs de parti voit cette situation économique de façon fort différente.

Les Algonquins réclament une enquête sur la vente d'une centrale hydro-électrique au Témiscamingue

ANDRÉ NOËL

Les Algonquins du Témiscamingue réclament une enquête sur les actes de corruption qui ont permis, selon eux, la vente d'une petite centrale hydro-électrique à la compagnie Hydro P-1, alors qu'eux-mêmes avaient offert de l'acheter.

Ils croient en fait que le gouvernement devrait mener une enquête générale sur la façon dont les droits hydrauliques ont été cédés, un peu partout au Québec, à des promoteurs qui supportaient le Parti libéral.

Hydro P-1 est une des nombreuses compagnies qui ont profité du programme de production privée lancé par les libéraux après leur prise du pouvoir, en 1986. Hydro-Québec verse désormais des millions de dollars à des promoteurs pour acheter de l'électricité dont elle n'a pas besoin.

Hydro Pemik-1, qui possédait deux barrages, a été mis en faillite à la mi-mars. Son propriétaire, Peter Kuczer, a été arrêté l'année dernière en Floride

pour blanchiment d'argent de la drogue, puis relaxé faute de preuves. Un de ses cadres était un ancien fonctionnaire d'Hydro-Québec qui avait eu accès à l'inventaire des meilleurs sites hydrauliques.

Un document déposé en Cour supérieure la semaine dernière laisse planer un parfum de fraude autour de la faillite. Il est notamment déclaré que « suivant les informations détenues par le syndic-requérant, des montants de l'ordre de 40 millions de dollars ont circulé dans les comptes de banque... alors que la construction des deux centrales devait coûter au plus cinq millions ».

Une de ces deux centrales se trouve sur la rivière Winneway au Témiscamingue, dans une région habitée par les Algonquins. En 1991, la municipalité de Belleterre, propriétaire des terrains et de la centrale, avait lancé un appel d'offres. Les autochtones ont offert 500 000 \$. L'offre a été refusée, parce que les garanties étaient jugées insuffisantes.

Hydro P-1 a décroché le terrain pour

515 000 \$. Mais, à ce jour, la compagnie a versé seulement 200 000 \$ à la municipalité. Il appert que Peter Kuczer et son lobbyiste, André Dubois, ont obtenu des rencontres avec un attaché politique important du gouvernement libéral. En 1993, après avoir obtenu la centrale et les droits hydrauliques, Peter Kuczer donnait 3000 \$ à la caisse électorale du Parti libéral du Québec, soit le maximum permis.

Sa compagnie a obtenu quatre projets, totalisant 9,7 mégawatts. Deux centrales sont en opération : Winneway et Sainte-Brigitte-des-Saults. Hydro P-1 a vendu le site d'une troisième centrale sur la rivière du Nord à Saint-Jérôme, à la compagnie Hydro-mécanique Construction inc. Hydro P-1 Danville posséderait toujours le quatrième emplacement, dans les Bois-Francis.

« Nous nous sommes toujours demandé si la compagnie de Peter Kuczer avait réussi à acheter le barrage de Winneway grâce à ses contacts politiques », affirme Jimmy Hunter, le chef de la bande algonquine de Longue-Pointe, au Témiscamingue.

« Nous étions nous-mêmes intéressés à ce barrage, mais on ne nous a pas pris au sérieux. On voit pourquoi maintenant. Nous avons été victimes des tractations entre Hydro P-1 et le gouvernement. Je suis sûr qu'il y a eu d'autres cas de corruption. »

C'est maintenant la banque Barclays qui administre les deux mini-centrales d'Hydro P-1. La banque a confié la gestion des deux ouvrages à Cascades Énergies, qui exploite elle-même des petites centrales.

La banque Barclays n'est pas une nouvelle venue dans la production privée d'hydro-électricité. Il y a 10 ans, une de ses filiales, la Société bancaire Barclay de Suisse, détenait 28 p. cent de la société financière Mirelis, qui a des bureaux à Genève et à Montréal.

Or, c'est dans les bureaux de la Mirelis à Montréal qu'a été fondée la compagnie Hydroméga, qui a hérité des emplacements hydrauliques les plus rentables, notamment sur la Voie maritime. Hydroméga est associée avec Cascades pour relancer le projet de centrale à Val-Jalbert, au Lac Saint-Jean.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Élections budgétaires en Ontario

Pour le reste du Canada, les élections québécoises sont généralement lourdes de sens. Ainsi, chaque élection qui porte plus ou moins ouvertement sur la souveraineté semble aussi concerner l'ensemble du pays.



Il n'y a jamais rien eu de semblable dans le sens inverse. Mais les élections ontariennes du 8 juin comportent un enjeu important pour le reste du Canada et surtout pour le Québec. L'Ontario est, en effet, aux prises avec le pire problème de déficit au Canada.

Dans un moment d'équilibre ou, plutôt, d'exubérance idéologique, en 1990, le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae a voulu combattre la récession nord-américaine à lui tout seul. Les efforts du gouvernement pour renforcer l'économie ont eu comme principal effet de déséquilibrer les finances publiques, si bien que cinq ans plus tard, le fardeau de la dette et le déficit ont doublé.

Ni Ottawa ni Québec ne pourront ignorer la décision des Ontariens quant à la façon de se sortir de l'embarras. Et l'expérience de ces dix dernières années montre bien que l'influence de l'Ontario peut être très déstabilisante pour le reste du pays. Pendant quatre décennies, les conservateurs ontariens avaient suivi une politique financière très prudente, qui allait généralement dans le même sens que celle d'Ottawa. On avait fini par ne plus remarquer que l'Ontario représente 40% de l'économie

canadienne et que les autres provinces sont souvent bien obligées de suivre, pour le meilleur ou pour le pire.

C'est peut-être juste avant la dernière récession que l'influence pernicleuse de l'Ontario sur le reste du Canada a été la plus forte. Le gouvernement libéral de David Peterson avait si bien encouragé la croissance économique que le sud de l'Ontario est devenu un foyer de spéculation et de surchauffe. La Banque du Canada a réagi et serré la vis pour tous. C'est ainsi qu'au Québec, on subissait des taux d'intérêt élevés, alors qu'il n'y avait aucune surchauffe et que la récession commençait à se faire sentir.

Par la suite, les efforts mal inspirés de Bob Rae ont eu moins d'effets en dehors de sa province. Maintenant, ce sont les Ontariens eux-mêmes qui se lamentent de la débâcle des finances publiques, quoiqu'elle contrarie le redressement des finances ailleurs et contribue à la baisse du crédit du Canada.

Les néo-démocrates de Bob Rae sont derniers dans les sondages en Ontario. Ils luttent donc pour leur survie politique, et même pour la survie générale de la social-démocratie au Canada. Faisant flèche de tout bois, Bob Rae est parti en guerre contre le dernier budget Martin. C'est une tactique désespérée, car l'Ontario a presque unanimement soutenu les libéraux, lors des dernières élections fédérales. De plus, en attaquant l'effort financier qu'Ottawa exige des Ontariens, il attire l'attention de ces derniers sur ses propres bêtises, qui rendent cet effort si pénible.

En face de lui, le chef conservateur Michael Harris s'inspire

de l'Alberta de Ralph Klein. Il propose l'élimination du déficit tout en abaissant les taux d'imposition. Dans une province très attachée à ses programmes sociaux, ce programme ressemble un peu trop à la quadrature du cercle pour en faire une stratégie électorale victorieuse.

Entre les deux et tenant le haut du pavé dans les sondages, il y a les libéraux de Lyn McLeod. Celle-ci s'inspire de la stratégie électorale de Jean Chrétien et de la politique budgétaire de Paul Martin pour gagner les élections et redresser les finances ontariennes. Mme McLeod ne se fait pas remarquer par la force de sa personnalité, mais compte sur un parti extrêmement bien organisé pour la porter au pouvoir.

Les néo-démocrates espèrent du reste que la personnalité de Bob Rae les sortira du trou. Ils pensent que sa longue expérience politique et son caractère peuvent faire la différence face à deux chefs qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Les Ontariens se diront peut-être que M. Rae, à l'instar du président Mitterrand, ne répéterait plus les mêmes inepties socialisantes commises au début d'un premier mandat.

Quoi qu'il en soit, l'important pour le Québec est que l'Ontario remette rapidement ses finances en état sans freiner l'effort d'Ottawa dans le même sens. Vraisemblablement, toute la campagne électorale tournera autour de cette question primordiale. Privés d'un budget électoral, faute de moyens dans les caisses de l'État, les Ontariens ont ainsi droit à une élection budgétaire.

Frédéric WAGNIÈRE

Gardez la droite !

Il y a longtemps qu'on ne parle plus du Parti « progressiste »-conservateur. Heureusement ! Car même si ses militants pensent que le congrès de la fin de semaine dernière représente un progrès en ce qui a trait à sa survie, les orientations idéologiques qui en ressortent n'ont, elles, rien de progressiste. Au contraire.



Son chef n'a d'ailleurs pas fait mystère de ce ralliement enthousiaste aux théories les plus conservatrices de la droite américaine en comparant duquel les « virages » qu'on reproche à Jacques Parizeau ont l'air de bien timides arabesques. Si, pour ce dernier, l'astuce consiste à modifier l'emballage d'un produit traditionnel afin de séduire plus de consommateurs, Jean Charest, lui, a choisi d'abandonner toute production locale pour se lancer dans l'importation de ce que les USA ont de moins bon à offrir.

Ce faisant, le PC a au moins le mérite d'avoir dissipé une bonne part de l'ambiguïté caractérisant jusqu'à maintenant la vie politique canadienne fondée sur un bipartisme qui ne voulait pas dire grand chose. Un système fondé sur l'alternance au pouvoir de deux partis jumeaux dont les différences tenaient essentiellement à la personnalité des chefs, à la conjoncture du moment ou à des réminiscences historiques. Comme la rancune tenace des Québécois qui ont mis bien du temps avant de pardonner aux conservateurs d'avoir pendu Louis Riel.

Il en ira autrement à l'avenir. On saura que, sur le plan des grandes politiques sociales et économiques, le Parti conservateur sera dorénavant plutôt le grand rival du Reform Party. Ce sera la même dénonciation rageuse de toute intervention de l'État dans la vie des citoyens, la glorification du libéralisme économique dans ce qu'il a de plus sauvage et l'apologie des thèses les plus conservatrices véhiculées par le populisme le plus primaire. Face à ce courant de droite, le Parti « libéral », qui vogue au centre, portera bien son nom et aura l'air d'une formation de gauche avec sa conception du rôle de l'État comme régulateur de l'économie et garant des droits des minorités souvent menacées par une majorité insensible ou hostile à toute forme de différence.

Avec un tel programme, le PC espère bien faire des gains dans l'Ouest. Surtout qu'il a éliminé de son programme tout ce qui pouvait ressembler à une velléité de reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec. C'était probablement la seule bouée de sauvetage à la portée de Jean Charest pour tenter de garder la tête hors de l'eau. Mais, en choisissant de se laisser dériver dans cette direction, il a définitivement perdu pied au Québec.

Pierre GRAVEL

BON, ALORS... LA PAUVRETE ET LE CHOMAGE, QU'EST-CE QUE VOUS FAITES POUR EN FINIR, MESSIEURS?



G/END 3/5/95

DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

La langue, outil de base de la communication

■ Ma langue, c'est le français, mais je tiendrais le même langage sur les langues italienne, allemande, espagnole ou portugaise, si l'une d'elles était mienne.

Dès l'école primaire, au sujet de l'apprentissage du français, on nous parlait de l'importance de la grammaire et, plus vieux au collège, il fallait étudier le grec et le latin, deux langues à l'origine du français, et nos professeurs avaient entièrement raison.

Par contre, ces efforts fondamentaux et plus que louables ne créaient pas automatiquement la motivation pour la langue chez les étudiants.

Il aurait fallu à mon sens développer cette motivation recherchée en prouvant d'abord l'importance de la langue avant celle de la grammaire.

Pour y arriver, on aurait dû répéter constamment, à l'école et au collège, la raison fondamentale de parler correctement : la langue est l'outil par excellence de la communication parlée ou écrite et pour réussir il faut savoir communiquer.

Tous les jours, il faut pouvoir communiquer ses besoins, ses talents, ses lacunes, si l'on veut que l'écoute en face soit attentive et profitable.

Nous voulons un emploi, ce qui est dramatiquement actuel, il faut le demander de façon claire et précise et se faire connaître adéquatement, pour que l'interlocuteur comprenne bien.

Dès l'école primaire, et durant tout le collégial, il faudrait répéter constamment que la langue est le premier outil de la communication, et que

l'art de la communication est celui de la compréhension entre nous.

Germain LEFEBVRE
Montréal

Intelligence insultée

M. le ministre de la Culture,

■ Au moment où le Musée des beaux-arts de Montréal s'apprête à ouvrir en grande pompe BEAUTÉ MOBILE une exposition de voitures de luxe dont le coût semble vouloir dépasser les 4 millions de dollars, nous apprenons que la direction, pour réaliser des économies d'environ 1,5 million, a décidé d'éliminer des services complets et de serrer 18 postes, dont celui de conservateur de l'art contemporain. Mis en parallèle, ces deux événements démontrent, en fait, que c'est l'intégrité du Musée et la responsabilité qui incombe à une telle institution au sein de notre société qu'on vient de sabrer.

Le Musée des beaux-arts ne prend même plus la peine de cacher son mépris pour l'Art, pour les gens qui en font et pour ceux dont c'est le métier de le montrer de façon éclairée. Ultimement, c'est l'intelligence du public québécois qu'on insulte sans vergogne.

En tant qu'artistes du domaine des arts visuels, nous nous élevons contre une telle décision qui met en doute la crédibilité de notre profession. En tant qu'enseignants, nous protestons avec véhémence contre l'attitude qui prévaut au Musée des beaux-arts, et qui contribue à l'érosion constante de structures institutionnelles responsables, stables et aptes à soutenir la réflexion et l'exercice du mé-

tier d'artiste auquel nous préférons une jeunesse avide de voir et de savoir, une jeunesse dont l'ingéniosité, le talent, les ressources et l'énergie créatrice sont rendus caduques avant même qu'ils ne viennent à maturité.

C'est bien de l'avenir du Québec qu'il s'agit ici, Monsieur le ministre, de l'avenir de son art et de sa culture. C'est pourquoi nous vous demandons d'accorder une attention toute particulière à l'objet de notre inquiétude profonde.

Jean-Yves LEBLANC
et Michel GOULET
département d'Arts plastiques
Université du Québec

Méfiez-vous de votre carte d'appel de Bell

■ Je suis très déçu des pratiques de Bell Canada en matière d'assistance-client en matière de téléphone public et de carte d'appel. On nous encourage à coup de campagnes publicitaires à utiliser la carte d'appel de Bell, pour plus de rapidité, de commodité et même d'économies puisque les appels faits sur cette carte sont sujets aux rabais d'Intermax. Ce qu'on oublie de dire, c'est que Bell facture 1 \$ à chaque appel interurbain qu'on porte nous-même à notre compte en pitonnant le numéro de carte d'appel ! Si vous utilisez la téléphoniste pour noter le numéro de la carte (si l'appareil n'a pas le service Touch-tone, par exemple) Bell facture 0,25 \$ de plus, soit 1,25 \$!

Supposons que vous ayez besoin d'un numéro qui n'apparaît pas dans votre bottin. Vous vivez à Pont-Viau, à Laval, et vous voulez le numéro de quelqu'un dans le quartier

Nouveau-Bordeaux, à Montréal, juste à quatre minutes en auto. Ce numéro n'est pas dans le bottin de Laval et, pour l'obtenir, Bell vous facture désormais .50 \$. Mêmes frais si vous demandez un numéro hors de votre zone interurbain ! Ironiquement, dans une cabine téléphonique, tous ces services sont gratuits.

Parlons justement des cabines téléphoniques. Voilà la preuve qu'en fait de service à la clientèle, Bell ne réagit que si elle est en concurrence. Comme elle détient le monopole au chapitre des téléphones publics, et que le CRTC dicte les tarifs, elle trouve des moyens détournés pour nous siphonner. 1ère carence : On l'oublie parfois, mais on ne peut recevoir d'appel de ces téléphones publics, ce qui fait que si l'on tente de rejoindre quelqu'un déjà en ligne, on ne peut lui demander de nous rappeler. On doit rappeler et rappeler encore, en payant à chaque fois.

2ème carence : Les cabines acceptent maintenant les pièces de 1 \$... mais ne rendent pas la monnaie ! Résultat ? Si vous devez placer un appel depuis une cabine et que vous n'avez pas une pièce de .25 \$, vous avez le choix : payer 300 % du prix en utilisant votre carte d'appel (eh oui, Bell vous détresse de 0,50 \$ additionnels, alors que toute l'opération est automatisée !) ou payer 400 % du prix en insérant une pièce de 1 \$. Bien sûr, on vous créditera 0,75 \$ dans l'appareil, mais on ne vous le fera pas tomber dans le compartiment prévu à cette fin et n'allez surtout pas raccrocher car vous perdez le crédit !

René BOURDAGES
Laval

Les buffles

Prenez un garçon né en septembre, âgé de 12 ans et prénommé Eric. S'il suit assidûment ses cours de français, il pourra apprendre que son signe du Zodiaque le prédispose aux problèmes de reins. Que dans l'horoscope chinois, il est un cochon. Qu'il souffre d'un excès d'ambition en raison de sa « valeur » numérolologique. Si sa ligne de tête est large, il saura qu'il a un esprit lent.



Ces insanités proviennent d'un manuel de français publié en 88, destiné aux élèves de 6ème et approuvé par Québec. Un salmigondis de sciences occultes occupe le tiers du volume. Les élèves doivent rédiger des horoscopes et deviner le signe d'une personne qui « a eu deux pneumonies et devrait manger du céleri ».

Les auteurs notent que l'astrologie est controversée. Mais leur scepticisme a des limites. L'influence de la pleine lune est présentée comme un fait vérifiable : ces jours-là l'agressivité monte. Et si les astrologues s'allient aux astronomes, on pourrait empêcher la télé de présenter des films violents durant les mauvais jours...

Ce manuel qui consacre la victoire de l'obscurantisme sur l'esprit critique a été largement décrié. Ce que l'on a omis de mentionner, c'est qu'il suit à la lettre les consignes d'un guide ministériel en vigueur jusqu'à l'an dernier. Ce guide recourt largement à l'astrologie pour l'enseignement du français et propose même un modèle d'horoscope hebdomadaire. Les fonctionnaires ont un seul doute : ils ne savent pas s'il faut ranger l'astrologie dans les textes « ludiques » ou « informatifs ». Ça dépend des croyances de chacun, tranchent-ils.

Même si le livre doit disparaître de la circulation en juin et que le programme de français a été modifié en 94, cette incursion du « new age » dans les écoles a de quoi inquiéter. D'abord, parce que les bureaucrates qui l'ont approuvée sont toujours là et que Dieu sait ce qu'ils nous concoctent. Puis, parce qu'elle illustre les grandes perversions de la pédagogie moderne. Le règne du « vécu » qui impose ses thèmes de conversation de cuisine, le relativisme idéologique, la médiocrité des textes, etc.

Le ministère de l'Éducation compte une armée de bureaucrates qui vont jusqu'à compter les adjectifs au féminin et au masculin afin d'expurger les manuels de tout stéréotype. Ils en oublient l'importance de la pensée et du sens. Heureusement que Jean Garon, né le 6 mai 38, conjugue les qualités du tigre (ténacité) et du taureau (persévérance). Il en aura besoin pour venir à bout de la bêtise qui nous tient lieu de politique d'éducation.

Agnès GRUDA

OPINIONS

Pierre Bourque: un amateur à la mairie de Montréal

MICHEL MAGNANT

L'auteur est politologue.

À l'heure actuelle, le nouveau maire de Montréal, Pierre Bourque, est plutôt controversé, surtout à cause de son incapacité à tenir ses promesses. De fait, une analyse des premiers six mois de son administration révèle des carences importantes. On ne s'improvise pas politicien et encore moins maire de Montréal. Pierre Bourque doit rajuster le tir de façon urgente car ses erreurs sont dues à son manque d'expérience. (...)

L'indifférence politique

1) Le rejet des conventions politiques — Pierre Bourque n'attache pas d'importance à l'aspect politique de son poste. Dès son entrée en fonction, il causa un certain malaise dans le parti Vision-Montréal à la suite de son refus d'embaucher ceux qui avaient travaillé pour lui. Lorsqu'on sait à quel point l'administration Doré était devenue un refuge pour les amis du maire, la volte-face de Bourque contre les attachés politiques et sa réduction de 50% du budget dévolu au parti furent perçus comme une gifle par bon nombre de partisans qui se promettent bien de lui donner le change, lors de la prochaine élection. L'intention était peut-être louable, mais la manière, exécrable.

Son mépris pour la politique s'afficha encore plus, le 22 décembre, à Québec, lorsque voyant le ministre Chevrette lui refuser ses demandes, il déclara qu'il passerait outre à ce refus. Cette sortie émotionnelle souleva un tollé de protestations chez les députés. De plus, son refus de siéger au Conseil municipal, lors du dépôt du budget, le 3 février, afin d'aller à une exposition de glaces, fut perçu comme une insulte à l'esprit parlementaire. Enfin, en mettant la hache dans les organismes consultatifs, tels les Conseils d'arrondissements et le Bureau de consultation de Montréal, M. Bourque apparaît désormais comme un anti-démocrate.

2) La démotion de l'exécutif — Pour les Montréalais, il est important qu'il y ait un numéro deux fort pour épauler le maire, comme il est important que l'exécutif puisse bien surveiller les services. À ce niveau, c'est la débâcle la plus complète. De fait, l'exécutif nommé le 18 novembre ne signifie pas grand chose. C'est au mieux la cour du maire, qui est le seul à avoir du pouvoir. La nomination de Noushig Eloyan, une néophyte, signifie à toutes fins utiles l'abolition du numéro deux traditionnel de la Ville. Plus important encore est l'absence de tout personnel professionnel de soutien, ce qui entrave la supervision des nombreux dossiers dans les divers services et qui, encore plus grave, interdit toute intervention pointue de la part de l'exécutif dans les questions un tant soit peu complexes.

3) Les promesses non tenues — La facilité déconcertante avec laquelle M. Bourque renonce à ses promesses électorales est sans précédent à Montréal. Dès le départ, ce fut le stationnement, ce cadeau qu'avait fait Jean Doré à la Chambre de Commerce, qu'on devait repatrier et qu'on laissa sombrer dans l'oubli. Pourtant une clause permettait à la Ville de le repatrier sur simple avis. Ensuite, le 31 janvier, ce fut ce fameux budget où, tout d'un coup, on avait omis de couper les 108 millions promis, oublié de di-



Pierre Bourque

minuer la surtaxe de 50% et dans lequel, finalement, 75% des propriétaires voyaient leur compte de taxes augmenter. Comme exploit, ce fut raté.

Le 2 février, M. Bourque renonçait aussi à sa promesse d'accorder 1/2 heure de sursis aux utilisateurs de parcomètres, comme il l'avait promis. Le 10 février, il revenait sur sa promesse d'augmenter le budget pour l'achat de livres et de réouvrir la bibliothèque centrale, dès cette année. Finalement, le 14 mars, le projet spécial de réfection des rues et trottoirs était remis à l'an prochain. En somme, Pierre Bourque n'a aucun sens politique: c'est évident que chacune de ces mesures coûte quelque chose, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les éliminer sans aucune autre considération.

Finalement, la réapparition du favoritisme va aussi à l'encontre de la promesse d'en finir avec un régime de privilèges pour les hauts fonctionnaires. C'est le 12 janvier que les médias faisaient allusion aux salaires excessifs des directeurs de services nommés par M. Bourque. En fait, le maire n'a pas hésité à faire bénéficier ses amis d'avantages excessifs. Même chose pour son adjointe qui gagne 114 500 \$ (avantages sociaux inclus). On apprend aussi, le 11 février, que le bureau du maire allait coûter 450 000 \$ en travaux de rénovation, un exploit digne d'un Jean Doré!

4) Les dossiers mal défendus — Jean Doré avait été très négligent dans la défense des intérêts de Montréal. On se souviendra de l'agence spatiale qui lui avait échappé, car il ne s'était même pas présenté à Ottawa pour promouvoir la candidature de la Ville. On se serait attendu à ce que M. Bourque fasse mieux. Or, pour notre plus grande surprise, il semble encore pire que Jean Doré. Rappelons d'abord que, le 21 décembre dernier, il frappait un mur solide à Québec, lorsqu'il demanda des amendements à la Charte de la Ville. Il n'avait aucun argument préparé à offrir! Les restes allaient suivre.

Le 22 janvier, il recevait une rebuffade de la part de Camille Laurin qui rejetait sa proposition de bâtir un hôpital à Rivière-des-Prairies dans un centre d'achats désaffecté. Le 21 mars, la présidente de la CUM, Vera Danyluk, dénonçait comme loufoque et ir-

réfléchi l'intention de l'administration Bourque de taxer les banlieusards de 200 \$ par capita. Le maire dut se rétracter. Le 22 mars, le maire brandissait « la loi du cadenas » contre les motards de la rue Gifford; le lendemain, 23 mars, le ministre de la Justice, Serge Ménard, l'accusait d'être allé trop vite. Finalement, le 19 avril, le ministre Chevrette rejetait sa demande de mettre les cols bleus de la Ville en lock-out.

Ces nombreux échecs augurent mal pour la défense des intérêts de Montréal. Ils sont en bonne partie attribuables à l'absence de dossiers réfléchis.

L'absence de direction stratégique

Montréal est une ville en déclin. Jean Doré n'avait pas de programme réaliste à ce niveau et, malheureusement pour Montréal, Bourque n'en a pas davantage!

1) L'absence de politique économique — Le maire Bourque, en lieu et place d'une politique économique, n'a pris que des dispositions superficielles. De fait, même s'il se veut ouvert aux investissements, ceux-ci sont mal présentés, mal analysés et très mal enclenchés dans la machine administrative. (...)

Le service de développement économique de la Ville demeure archaïque. C'est en vain qu'on y chercherait des politiques pro-actives visant à augmenter la performance des entreprises; c'est aussi en vain qu'on y chercherait une stratégie pour la technologie ou une information économique moderne; en vain aussi qu'on y chercherait une façon expéditive d'émettre les permis. Ce n'est pas en nommant un nouveau directeur qu'on va corriger ces problèmes. (...)

2) L'absence de politique fiscale — Autre grand problème, la fiscalité montréalaise est essoufflée. Son poids entraîne l'exode de nombreux commerces et citoyens. Il faut entièrement repenser l'impôt foncier, la péréquation régionale et la diversification des sources de revenus. Or, face à ces problèmes, l'administration Bourque n'a que des expédients à offrir: soit qu'on vende les actifs de la Ville (Casino, Centre de commerce mondial, etc.), soit qu'on propose des mesures farfelues. Pour ce qui est de la réduction des dépenses, c'est également assez mal parti: le maire, dans son premier budget, n'a ni réduit la taille de la fonction publique municipale, ni le budget de la Ville.

3) Des projets insuffisants — Le principal centre d'intérêt de Pierre Bourque est constitué par ses projets, écologiques. C'est bien normal car ils sont l'épine dorsale de son agenda personnel: transformer Montréal en une ville fleurie! (...)

En somme, Pierre Bourque doit redéfinir sa mission à la hausse en ce qui concerne les aspects politiques et la gestion stratégique de son rôle comme maire. S'il ne le fait pas, il ne fera pas grand chose pour Montréal... sinon distribuer des bonbons et des poignées de main à la ronde!

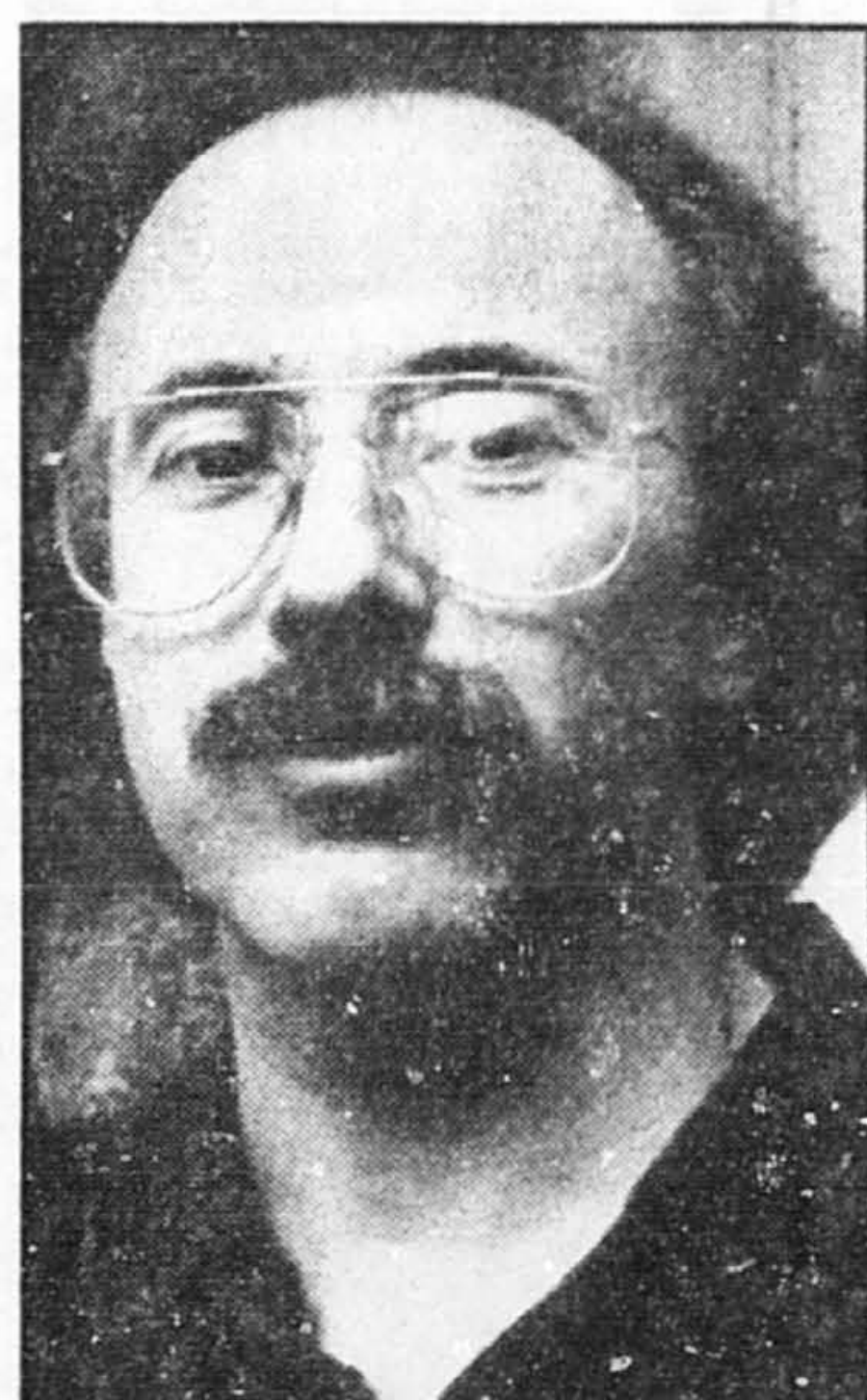
Pour devenir efficace, deux suggestions: 1) Pierre Bourque doit compenser son manque d'expérience politique en se nommant un adjoint politique expérimenté; 2) afin de piloter les dossiers complexes, il doit mettre sur pied un secrétariat professionnel capable de digérer les dossiers pour lui et de planifier. En se donnant ainsi les outils nécessaires à la gestion d'une grande ville, il a toutes les chances de bien remplir son mandat.

ASSOCIATION QUÉBEC-CANADA (1)

René Lévesque n'a pas défendu des idées complètement nouvelles

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

L'auteur est député de Borduas à l'Assemblée nationale du Québec et co-auteur du livre L'Option sur le projet politique du Parti québécois. Il a aussi été adjoint parlementaire de René Lévesque. La Presse publie en trois tranches, aujourd'hui, demain et vendredi, le texte qu'il nous a fait parvenir sur l'évolution de l'idée d'association politico-économique entre le Québec et le Canada.



Jean-Pierre Charbonneau

Il y a presque trente ans, René Lévesque proposait aux Québécois d'assumer enfin leur destinée de peuple distinct en faisant de leur patrie un véritable pays. Du même souffle, il proposait aussi d'assumer l'indépendance de façon moderne en procédant avec le reste du Canada, sans rupture brutale et inutile, à une transformation du système fédéral en une « nouvelle Union canadienne » inspirée du modèle européen.

Sachant très bien que, depuis 1867, on désigne erronément la fédération canadienne par le terme « Confédération », mot qui signifie pourtant association d'États souverains, Monsieur Lévesque a préféré innover et mettre sur le marché des idées et des projets un nouveau vocabulaire. Ainsi est née l'expression « souveraineté-association ».

Avant de poursuivre dans ce retour aux sources de la pensée politique du fondateur du Parti québécois, revenons plus loin en arrière, dans les mois qui ont précédé la création du Canada par l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la Constitution de 1867.

Affrontement de deux thèses

À l'époque, deux thèses s'affrontaient: celle de John A. MacDonald, chef du Parti conservateur, et celle d'Antoine-Aimé Dorion, député montréalais d'Hocheville et leader du Parti rouge (futur Parti libéral). Face au protectionnisme américain et à la volonté d'unifier les sujets britanniques, MacDonald et ses alliés voulaient unir les colonies britanniques au nord du 45e parallèle sous l'autorité d'un seul gouvernement. Il parlait alors d'union législative et d'État unitaire. « Si nous pouvions avoir un gouvernement et un parlement pour toutes les provinces, nous aurions eu le gouvernement le meilleur, le moins dispendieux, le plus rigoureux et le plus fort », disait déjà MacDonald en 1865.

De son côté, Antoine-Aimé Dorion, s'appuyant essentiellement sur les intérêts du peuple francophone du Bas-Canada, réclamait une « confédération réelle, donnant les plus grands pouvoirs aux gouvernements locaux et seulement une autorité déléguée au gouvernement général ». Dorion connaissait bien la définition du mot confédération, celle mentionnée précédemment. Agissant en quelque sorte comme tampon entre les deux thèses, Georges-Étienne Cartier, le lieutenant de MacDonald, a inspiré la solution retenue et imposée: une union fédérale de dynamique unitaire et centralisatrice mais baptisée « Confédération canadienne ».

Les deux chefs de file n'étaient pas dupes face à la nature du nouveau cadre politique.

Triomphaliste, MacDonald a dit: « Je suis heureux de croire que nous avons trouvé un plan de gouvernement qui possède le double avantage de nous donner la puissance d'une union législative et la liberté d'une union fédérale. (...) »

« Nous avons déferé à la législation générale toutes les grandes questions de législation. Nous lui avons confié, non seulement en les spécifiant et détaillant, tous les pouvoirs inhérents à la souveraineté et à la citoyenneté, mais nous avons expressément déclaré que tous les sujets d'intérêt général, non délégués aux législatures locales, seraient du ressort du gouvernement fédéral. (...) » Par ce moyen, nous avons donné de la force au gouvernement général (...).

En réaction à cet aveu victorieux, Antoine-Aimé Dorion déclara dans un manifeste adressé à ses électeurs: « Mais pour qu'il y ait Confédération, il faut que les différents États liés entre eux par les mesures d'intérêt général conservent leur indépendance propre pour tout ce qui concerne leur gouvernement intérieur. Or, quelle indépendance les différentes provinces réunies sous la constitution proposée conserveront-elles, avec un gouvernement général exerçant une autorité souveraine, non seulement sur les mesures d'intérêt général, mais encore sur la plupart des questions de régie intérieure, et un contrôle direct sur tous les actes des législatures locales! (...) »

« Ce n'est donc pas une Confédération qui nous est proposée, mais tout simplement une Union législative dé-

guisée sous le nom de confédération, parce que l'on a donné à chaque province un simulacre de gouvernement sans autre autorité que celle qu'il exercera sous le bon plaisir du gouvernement central. »

Majorité des Canadiens-français

On ne peut douter que l'idée de Dorion rencontrait les vœux de la majorité des Canadiens-français et des Acadiens de l'époque surtout quand la confirmation vient de la bouche même d'éminents politiciens canadiens-anglais. Ainsi, dans un discours prononcé le 15 février 1865, M. Sandborn, conseiller législatif, déclarait: « Je regarde comme certains que les sujets britanniques d'origine franco-canadienne généralement entretiennent des sentiments de cette nature; c'est-à-dire qu'ils désirent d'amples pouvoirs pour les gouvernements locaux; de fait, ils voudraient que les gouvernements locaux fussent les véritables gouvernements, et que la Fédération ne fût que nominale, pour des fins mineures, et n'eut que de faibles pouvoirs dans le gouvernement central. »

Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick pour sa part indiquait dans un rapport au secrétaire des colonies du gouvernement britannique: « Une union fédérale, selon que l'entend un habitant du Bas-Canada, veut dire, d'ordinaire, l'indépendance de sa province des influences anglaises et protestantes. »

Face à cela, on peut se demander aujourd'hui pourquoi le résultat fut-il autant à l'opposé des revendications défendues par Antoine-Aimé Dorion? La réponse est simple.

Le peuple ne s'est pas prononcé

D'abord, le peuple n'a pas eu la chance de se prononcer. On a refusé la tenue d'un référendum réclamé par Dorion et ses partisans. Puis, les élites qui ont choisi étaient partagées tant à cause de leurs intérêts particuliers qu'à cause de leurs perceptions différentes de la signification et de la portée du projet. Sur les 48 députés francophones qui se sont prononcés, 26 ont voté en faveur du projet de MacDonald-Cartier et 22 l'ont rejeté. Rappelons que tout cela s'est fait moins de 30 ans seulement après le soulèvement avorté des Patriotes de Louis-Joseph Papineau, en 1837-38, et la répression sauvage qui a suivi.

Pour comprendre ce qui se passe actuellement dans le mouvement souverainiste, un rappel historique est nécessaire

Comme l'a signalé, dans les années 1950, la Commission royale d'enquête sur la situation constitutionnelle (Commission Tremblay), la plupart de ceux qui ont appuyé la nouvelle constitution l'ont fait en étant convaincus que le nouveau régime répondait aux attentes et aux exigences de leurs compatriotes. D'ailleurs, les principaux promoteurs québécois du nouveau régime, Cartier, Taché, Belleau n'ont cessé de le présenter ainsi tant avant qu'après 1867.

À ce propos, le rapport de la Commission Tremblay est clair: « Ils rediront (sans cesse): soyez sans crainte pour l'avenir. Le régime fédératif que nous avons obtenu équivalait à une séparation des provinces, et par là le Bas-Canada conservera son autonomie avec toutes les institutions qui lui sont chères et sur lesquelles il pourra exercer la surveillance nécessaire pour les préserver de tout danger. C'est l'argument dont se serviraient à satiété, pour vaincre la résistance de leurs compatriotes, tous les chefs canadiens-français. »

Pour comprendre la portée des idées de René Lévesque et des discussions qui s'amorcent à nouveau au sein du mouvement souverainiste québécois, ces rappels historiques sont essentiels.

À SUIVRE

Le drame rwandais et la Journée mondiale de la liberté de la presse

ED BROADBENT

L'auteur est président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

La Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, nous invite à réfléchir sur le rôle des médias dans la promotion des sociétés démocratiques. Affirmer que tout ce qui compte, c'est l'existence d'une presse libre, indépendante du contrôle de l'État, semble en ne peut plus aller de soi. Mais est-ce vraiment le cas?

On peut imputer aux médias une grande part de responsabilité dans le génocide rwandais. Tout le monde a entendu parler de la Radio Mille-Collines, qui a commencé, en septembre 1993, à lancer un feu roulant d'invectives racistes contre les Tutsis. Contrôlée par des hommes d'affaires liés au parti au pouvoir, cette station de radio a tout fait pour qu'un large public entende des discours comme ceux de Léon Mugesera appelant les partisans du régime de Habyarimana à « jeter les Tutsis dans le fleuve Nyabarongo ».

Ces appels au génocide claironnés par Radio Mille-Collines se sont multipliés à mesure que l'apocalypse se rapprochait, et ils se sont encore intensifiés quand les bandes sanguinaires des milices Interhamwe exécutaient leur sinistre besogne.

Le major-général Roméo Dallaire, qui commandait le contingent de Casques bleus à Kigali, en avril et mai 1994, a déclaré récemment que s'il avait disposé de l'équipement nécessaire pour brouiller les ondes, bien des vies auraient pu être épargnées.

Monsieur Dallaire a sûrement raison, mais comment concilier sa position avec le respect de la liberté de la presse?

La liberté de la presse est un droit, mais comme tous les droits, elle doit s'assortir de devoirs et d'obligations. Le droit international interdit clairement la propagande haineuse et toute incitation au génocide, par exemple. Certaines démocraties lui ont emboîté le pas, d'autres non.

Il y a quelques années, la Cour suprême a jugé que l'interdiction de la propagande haineuse inscrite dans le Code criminel canadien n'allait pas à l'encontre de la liberté d'expression. La Cour invoquait à l'appui de ses conclusions des droits humains internationalement reconnus. Elle notait que la liberté d'expression telle que conçue au Canada n'est pas un absolu comme elle l'est aux États-Unis. Après le massacre d'Oklahoma City, le président Clinton a exprimé son inquiétude face aux discours vitrioliques véhiculés sur les ondes américaines.

Le brouillage des ondes apparaît comme la solution à privilégier pour quiconque se retrouve dans la position du général Dallaire. Mais à long terme, ce qu'il faut au Rwanda et à d'autres pays, c'est une législation interdisant les attaques racistes tant dans les médias privés que publics. Ces pays ont également besoin d'un appui financier substantiel et systématique pour améliorer la formation des journalistes qui veulent bâtir une presse authentiquement libre, ceux-là mêmes qui furent persécutés par le régime Habyarimana. (...)

En mars 1993, un an avant l'écrasement de l'avion qui transportait le président rwandais Juvénal Habyari-

mana, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique avait publié de concert avec trois autres organismes internationaux un rapport sur les violations des droits de la personne au Rwanda. Ce rapport faisait état de la propagande haineuse véhiculée par la Radio Mille-Collines. Il alertait le public sur la perpétration d'actes de génocide et l'instauration d'un climat de terreur dans le pays.

Mais la population canadienne n'a guère entendu parler de cette commission d'enquête internationale. Seule une poignée de journalistes a assisté à la conférence de presse organisée à Montréal pour donner des précisions sur le désastre qui menaçait ce petit État est-africain alors inconnu de la plupart des gens. Rares sont les médias canadiens qui ont jugé bon d'enquêter plus avant ou de publier les résultats des travaux de la commission.

La Journée mondiale de la liberté de la presse nous offre l'occasion de réfléchir sur les bons et les mauvais usages de la liberté de presse. Tandis que, dans certains camps de réfugiés, les auteurs du génocide remettent sur pied leurs médias de la haine, que l'armée du nouveau gouvernement massacre des réfugiés sans défense dans d'autres camps, et que les médias occidentaux pointent leurs caméras sur d'autres catastrophes humaines, nous devons nous rappeler que le droit à la liberté de presse doit s'assortir de restrictions en matière de propagande raciste et impliquer l'obligation de rapporter de façon responsable les événements qui se passent dans le monde avant que la situation ne tourne au désastre.

Arts Spectacles

Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Jean Leclerc, chanteur et producteur

Jean Leclerc a fait un aller-retour New York-Montréal spécialement pour voir le drame musical *Jeanne la pucelle* présenté, en première mondiale, au Centre Saidye Bronfman.

Vous me direz que ce n'est pas la mer à boire. Pour lui, c'est comme un saut de puce; il fait souvent ce genre de déplacement éclair mais généralement c'est pour venir enregistrer une émission à Montréal et non pas seulement pour voir un spectacle.



Jean Leclerc

Alors, j'ai profité de l'entracte pour aller le saluer. Il travaille toujours à plein temps à la télé américaine mais il n'y a pas que les *soaps* dans sa vie. Jean Leclerc est devenu chanteur et producteur de spectacles maintenant. Il vient de rôtir son premier tour de chant bilingue à New York: «J'ai toujours aimé chanter. Ça fait plusieurs années que je pensais à monter un spectacle mais sans oser le faire même si je suis des cours de chant depuis quelques années. Ça y est et j'en suis tellement heureux! De plus, ma bonne amie la comédienne Louise Deschâtelets est venue assister à ma première.

«J'ai fait des extraits de comédies musicales, des airs de Jimmy Durante et mes deux chansons favorites de Félix Leclerc et de Brel, et ça marche! En tant que producteur, j'ai acheté les droits internationaux pour monter deux pièces en anglais: *Le visiteur* et *Célimène* et le *Cardinal*. J'ai tout fait pour convaincre Andrée Lachapelle de reprendre son rôle de Célimène en anglais mais il n'y a rien à faire, elle ne veut toujours pas apprendre l'anglais.

«Je dois présenter *Célimène* et le *Cardinal* à Chicago en septembre. A New York je présenterai mes productions au National Theater, et à Londres au West End. C'est très excitant.»

ET LA PUCELLE ?

■ Et *Jeanne la pucelle* dans tout cela ? À suivre...

Le producteur exécutif de *Jeanne la pucelle*, Allan Sandler, m'a répondu la même chose: «À suivre!» Il commence seulement à rencontrer des metteurs en scène et des chanteurs en vue de la production musicale en français de *Jeanne* en 97. Il est intéressé par Jean Leclerc et plusieurs autres, des chanteurs populaires. Celle dont il rêve pour tenir le rôle de la pucelle c'est Céline Dion mais elle n'a même pas vu le spectacle encore. Il espère.

RENCONTRE INTERNATIONALE DES ÉCRIVAINS

■ C'est en plein Festival international de théâtre des Amériques que se tiendra cette année la 23^e Rencontre québécoise internationale des écrivains. Une quinzaine d'écrivains étrangers sont invités à rencontrer les écrivains d'ici du 26 au 30 mai à Montréal, sous le thème *L'écrivain et la ville*. Entre autres invités: Dany Laferrière, l'Italien Stefano Benni, les Belges Philippe Blasband et Thierry Haumont. Les Français sont comme toujours majoritaires; on retrouvera Alain Demouzon, Anne Lagardère, Patrick Raynal, Pierre Sansot et Bertrand Visage. Il y aura aussi des Américains, des Suédois, des Allemands, des Espagnols etc. etc.

PINO ET LA FONTANELLA

■ Ils sont fous ces Italiens! Je connais peu de restaurants où les employés s'amuse autant que la clientèle et avec le patron, mais j'ai découvert récemment, tout près de chez

moi, au parc Lafontaine, un joli restaurant (tout neuf, même pas un an) où l'atmosphère semble toujours être à la fête: La Fontanella, angle Rachel et de La Roche.

C'est très ensoleillé, la terrasse est des plus agréables, le café espresso est comme à Rome, velouté, crémeux et bien corsé; on l'avale en une seule gorgée. Le midi on y mange pour moins de dix dollars. C'est un peu le petit frère de La Molissima où bonne table et bel canto font bon ménage le soir. C'est qu'ils chantent tous ces Italiens!

Vendredi soir après le théâtre j'ai décidé d'y retourner pour manger des calamars et des pâtes. Les deux salles étaient pleines, très animées. Le vendredi, une école de danse sociale vient amuser les diners. C'est formidable. Pino, le chef est sorti de sa cuisine pour venir pousser la ritournelle en s'accompagnant à l'accordéon, un *organetto*, ou aux claviers, ce qui permet au pianiste de prendre sa trompette pour l'accompagner. Quelle voix! Heureusement, qu'il est aussi bon cuisinier! J'ai appris que le beau Pino était avant tout un artiste en Italie. Il est venu au Québec avec la troupe folklorique I Zig Zaghini il y a six ans, au Festival mondial de folklore de Drummondville, et il est resté comme cuisinier! Bravissimo...

LE MOUNT STEPHEN CLUB

■ Parlant restaurant, le très chic et très sélect club privé Mount Stephen Club, rue Drummond, ouvre ses belles portes au commun des mortels! Le dimanche seulement. Quand même, faut voir ça.

La maison George-Stephen est une splendeur. Je ne connais pas la cuisine maison mais, pour 22 dollars, le chef vous propose un brunch musical, jazzé ou classique, tous les dimanches avec de jeunes musiciens.

COMPTEZ LES VEDETTES

■ Belle brochette de comédiens! Carl Béchard, Marc Beland, Denis Bernard, Michel-Marc Bouchard, René-Richard Cyr, Sylvie Drapeau, Gabriel Gascon, Sophie Prigent, Julie McClements et Paul Savoie accompagneront Lorraine Pintal samedi après-midi à la librairie Champigny, rue Saint-Denis.

Ils ont tous beaucoup à vous raconter sur les auteurs et les personnages qu'ils joueront pour le T.N.M. «hors-les-murs» la saison prochaine. Apportez votre appareil photo.



Monique Leyrac

Vous aurez peut-être la surprise de voir arriver Monique Leyrac. Après tout, elle fera un retour au théâtre et à la scène qui ne passera sûrement pas inaperçu la saison prochaine, du 19 septembre au 21 octobre à la salle Pierre-Mercure.

Elle ne veut plus chanter mais elle a accepté de jouer. Et elle jouera une diplomate, l'épouse du ministre Gendron, joué par Gérard Poirier dans *Le voyage du couronnement*, un drame de Michel-Marc Bouchard mis en scène par René-Richard Cyr. Rémi Girard y jouera un caïd, un mafioso qui s'exile, entouré de Marc Beland, Robert Lalonde, Benoît Gouin, etc. etc.

JAZZ, JAZZ

■ Des retours intéressants au Festival de jazz cet été: Cassandra Wilson, le saxophoniste Joe Lovano avec son quartet, le guitariste John Scofield, des pianistes comme Jackie Terrason et Kurt Hellling.

Un comité pour redéfinir les mandats de Téléfilm, Radio-Canada et l'ONF

SUZANNE COLPRON

L'ex-ministre libéral et président de Radio-Canada Pierre Juneau a été nommé, hier, à la tête d'un comité chargé de redéfinir les mandats de Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada. «On va utiliser toutes les recherches qui ont été faites, tous les mémoires qui ont été déposés, toutes les opinions qui ont été exprimées, pour faire une revue des revues», a-t-il expliqué au téléphone.

«Il n'est pas question de faire une commission royale d'enquête ni de provoquer des centaines de mémoires supplémentaires.»

Les deux autres membres du comité sont Peter Herrndorf, directeur du réseau public de télévision TVOntario, et Catherine Murray, de l'Université Simon Fraser. Ils doivent remettre leur rapport le 1^{er} septembre.

Le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, a indiqué que ce comité aurait pour mission de décider en quoi consisterait le contenu canadien de l'autoroute électronique. «Notre politique culturelle exige que un contenu canadien substantiel sur cette autoroute», a-t-il déclaré.

Toutefois, le député de l'opposition a accusé le nouvel organisme de visées politiques. Jan Brown, du Parti réformiste, qui prône la privatisation d'un secteur de Radio-Canada, a décrit Pierre Ju-

neau comme «une relique historique datant de l'ère Trudeau». Christine Gagnon, du Bloc québécois, a reproché au gouvernement d'avoir nommé des partisans au sein de ce comité afin d'obtenir les recommandations souhaitées. Mme Gagnon a ajouté que cet organisme n'était qu'une réplique du comité parlementaire chargé d'étudier l'avenir de la Société Radio-Canada.

La redéfinition des mandats de Radio-Canada, de l'ONF et de Téléfilm Canada avaient été annoncés, le 27 février, lors du budget fédéral. Le budget de Radio-Canada a été amputé de 44 millions sur un total d'un milliard.

Pierre Juneau, actuellement professeur invité à l'Université de Montréal, pense que Radio-Canada peut se faire une place au sein du marché de canaux multiples, en donnant plus d'importance à la programmation canadienne et en comptant moins sur les revenus publicitaires.

«Il faut être réaliste, a-t-il dit. Nous sommes dans une période de restrictions budgétaires. Il faut tenir compte de ce contexte et examiner la possibilité de faire mieux avec moins d'argent.»

M. Juneau compte aussi étudier la possibilité de trouver des sources de revenus additionnels.

«Nous assistons à une accélération rapide dans le domaine de la télévision, a-t-il ajouté. Je crois Radio-Canada va pouvoir conserver sa place. Je ne pense pas, comme certains, que toute la télé va s'émietter avec les multiples canaux et la télévision par satellite. Si on sait comment s'y prendre, Radio-Canada va demeurer un élément très important et il faut qu'elle le demeure.»



Pierre Juneau



La direction artistique du Festival International de Lanaudière est assurée par le Père Fernand Lindsay et Louise Forand.

Lanaudière 1995 : encore des premières !

CLAUDE GINGRAS

Le Festival international de Lanaudière nous a habitués à des premières — québécoises, canadiennes et même nord-américaines, par exemple le soprano Francoise Pollet, qui y fit ses débuts sur ce continent.

La 18^e saison, dévoilée hier midi, comprend au moins deux de ces nouveautés: le violoniste Maxim Vengerov et le pianiste Grigory Sokolov, tous deux de Russie, l'un et l'autre fort réputés en Europe et très connus des discophiles, mais qui ne sont jamais venus chez nous. A Lanaudière cet été, Sokolov donnera un récital Schubert-Schumann et Vengerov jouera le Concerto de Tchaïkovsky avec Dutoit et l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Précédé, encore une fois, de trois «événements pré-saison», le Festival s'ouvrira le samedi 1^{er} juillet et se poursuivra jusqu'au dimanche 6 août, avec un total de 25 concerts presque quotidiens, soit 13 à l'Amphithéâtre et 12 à la Cathédrale de Joliette ou dans les églises de la région. Onze de ces 25 concerts seront enregistrés par Radio-Canada et diffusés en différé.

Dutoit et l'OSM se produiront trois fois à Joliette, chacun de leurs programmes comportant l'un des trois grands ballets de Stravinsky, soit *Le Sacre du printemps*, *Pétrouchka* et *L'Oiseau de feu* (dans ce dernier cas, avec les marionnettes géantes du Théâtre de Zef).

Quelques retours

Le pianiste argentin Bruno Leonardo Gelber, absent de Montréal depuis plusieurs années, jouera le premier Concerto de Brahms avec l'OSM au concert d'ouverture. La chanteuse Wilhelmina Fernandez, vedette du film *Divas* et autrefois une habituée du Festival, y revient pour une soirée d'opéra captée par la télévision, avec le ténor Richard Margison et l'Orchestre Symphonique de Québec, dir. Pascal Verrot. Aucun lien avec le film, la chanteuse et fantasiste Natalie Choquette présentera son nouveau spectacle, «La Diva dans

le fantôme de l'opéra», avec l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières, dir. Gilles Bellemare.

Se produiront également à l'Amphithéâtre: l'Orchestre Métropolitain, dir. Jacques Lacombe, avec le Chœur de Lanaudière dans la *Messe du Couronnement* de Mozart et Alain Trudel dans un nouveau Concerto pour trombone de Jacques Hétu; les orchestres de chambre Tafelmusik, de Toronto, et Les Violons du Roy, de Québec; le Chœur Mondial des Jeunes, l'ensemble A Filetta, de Corse, et une troisième formation chorale, Vocal 80; le Quatuor de pianos d'Amsterdam (notamment dans une version du *Sacre du printemps*, déjà joué par l'OSM); et, au même concert, le quintette Canadian Brass et le corps de clairons Stars of Indiana.

Dans les églises

Deux célébrations du dimanche matin, à la Cathédrale de Joliette (entrée libre dans les deux cas), seront accompagnées par la Chorale de l'Université de l'Illinois (dans la *Messe pour double chœur* de Frank Martin) et par la Scola Gregoriana, de Cambridge, Angleterre.

Les concerts et récitals dans les églises permettront aussi d'entendre le jeune violoncelliste hollandais Pieter Wispelwey, révélé à la Maison Trestler l'été dernier (programme Chopin-Poulenc-Kodaly), la violoniste Juliette Kang, la pianiste Hélène Grimaud, le Trio Eroica, de New York (piano et cordes), le Chœur Classique de Montréal, le Trio de guitares d'Amsterdam et une «Schubertiade» réunissant le Quatuor à cordes Claudel, le baryton Kevin McMillan et le pianiste Richard Raymond.

La saison prochain dite sera précédée de trois événements dont, cette année encore, le concert de tournée de l'Orchestre des Conservatoires, le dimanche 18 juin en après-midi. Le chef invité cette année est Gilles Auger et l'œuvre principale au programme est la troisième Symphonie de Carl Nielsen.



Un talk-show pour Mitsou à Quatre Saisons

SUZANNE COLPRON

Mitsou va troquer son micro de chanteuse pop pour celui d'animatrice de télévision. L'interprète de *Bye bye mon cowboy* animera un talk-show de variétés pour la saison d'été à Quatre Saisons.

La nouvelle a été confirmée hier par Claire Samsom, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation de TQS.

L'émission, produite par Guy Cloutier, couvrira l'actualité culturelle et sera diffusée, de 22 h à 22 h 30, tous les soirs de la semaine, à compter du 12 juin.

Mitsou recevra un artiste différent du lundi au vendredi. Elle présentera également des chroniques sur des spectacles, des films et sur les nombreux festivals.

«On va privilégier la diffusion extérieure, a indiqué Claire Samsom. L'émission ne sera pas enregistrée en studio, on va se promener.»

Comment se nommera-t-elle? On l'ignore. Mais le producteur Guy Cloutier compte faire une proposition: *C'est show avec Mitsou*. C'est d'ailleurs lui qui a suggéré au diffuseur d'engager la chanteuse comme animatrice.

«J'ai flashé sur l'idée de Mitsou dimanche, a-t-il dit. Je l'ai rencontrée et je lui ai demandé si elle accepterait de faire de la télé cet été. Elle a dit oui, peut-être...»

TQS avait fait un premier projet conjoint de talk-show estival avec Musique Plus. La fille de M. Cloutier, la v-j Veronique Cloutier, devait animer. Mais le projet a été abandonné à la fin avril. Pierre Marchand, directeur de MusiquePlus, insistait pour que l'émission passe simultanément aux deux réseaux. Télévision Quatre Saisons voulait la premiere.

Le concept de cette première émission avait été élaboré par Musique Plus à la demande de TQS. «On fournissait le concept, notre savoir-faire et l'animatrice. Pour nous, le show n'avait aucun intérêt s'il était d'abord diffusé à Quatre Saisons, a expliqué M. Marchand. On ne pouvait pas se permettre de passer après une télévision généraliste qui atteint 100 p. cent des foyers. Nous sommes une télé spécialisée.»

Guy Cloutier était également associé à ce projet en tant que co-producteur.

Étiquette Fiori

Serge Fiori, jadis leader de la défunte formation Harmonium, lancera sous peu sa propre étiquette de disques. Le premier élu sur ce label se nomme Georges... Fiori, paternel de la vedette.

Ouvrant en retrait de la vie publique depuis plusieurs années, fiston Serge compte lui-même lancer un disque de chansons, l'automne prochain.

Il se peut fort bien que le groupe Radiohead, qui vient de lancer l'album *The Bends*, s'amène au Spectrum le 5 juin. Cela reste à confirmer.

Montréal comptera un nouveau festival de films en octobre

Directeur artistique : Dimitri Eipides

LUC PERREAULT

■ Dimitri Eipides a tenu promesse : un nouveau festival voué à l'avant-garde cinématographique se déroulera à l'automne à Montréal, pourvu que les pouvoirs publics lui prêtent vie. Le Festival international de nouvelles images cinéma et vidéo — c'est le nom donné à cette manifestation encore en gestation — devrait se tenir du 19 au 29 octobre prochains.

Pour le moment, il n'est question que d'une entreprise assez modeste dotée d'un budget de 450 000 \$, un budget toutefois suffisant pour prévoir une salle commerciale de bonne dimension et une ou deux salles publiques (comme le Goethe). Les demandes d'aide à la Sodec et à Téléfilm portaient la semaine dernière.

Un producteur de magazines télévisés, Gérard Dab, assure pour le moment la présidence temporaire de ce qui n'est encore que l'embryon d'un conseil d'administration. Conçu sur le modèle des corporations culturelles comme le TNM, ce conseil regrouperait idéalement de 15 à 20 membres. L'ancien directeur artistique du TNM, Olivier Reichenbach, y figure. D'autres personnalités, recrutées dans le monde des affaires, ont aussi accepté de joindre les rangs. Il s'agit de Daniel Fournier, président des magasins Ogilvy, Guy Chabot de la firme d'experts RCMP, ainsi que Sylvain Perreault, secrétaire général de la Bourse de Montréal.

Le besoin de ce festival, au



Dimitri Eipides

dire de M. Dab, s'est fait sentir en juin dernier au moment où Claude Chamberlan tenait rue Saint-Laurent sa « fête estivale du cinéma » créée à la suite d'une dissension avec son associé de 23 ans, Dimitri Eipides.

« Un certain nombre de personnes avaient publiquement déploré la disparition d'un festival plus directement axé sur l'avant-garde », indique Gérard Dab, lequel estime que les représentants de l'avant-garde d'hier comme Wim Wenders ou Atom Egoyan

ne font plus nécessairement partie de celle d'aujourd'hui.

Ce retour aux sources de ce que fut, à l'origine, le Festival du nouveau cinéma et de la vidéo, apparaît aux promoteurs du nouveau festival comme la raison d'être de leur entreprise. Le représentant du futur festival estime en effet qu'il existe à Montréal plusieurs événements d'envergure mais fort peu qui explorent les marges de l'art. L'un des rares exemples serait, dans le domaine de la danse, le

Nouvel ensemble moderne que dirige Lorraine Vaillancourt : « une exception », affirme M. Dab.

Une rétrospective de cinéastes japonais d'avant-garde prévue au programme d'octobre obéirait à cette préoccupation. Il serait également fait appel à certains artistes oeuvrant dans le domaine des multimédias, concepteurs de CD-ROM, etc., qui travaillent à repousser toujours plus loin les limites du langage audiovisuel.

« De plus, octobre, c'est une période assez creuse sur le plan culturel à Montréal, souligne M. Dab. Je crois qu'à cause de ça il ne sera pas difficile d'obtenir l'appui de la ville. »

Reconnu pour ses talents de dépisteur de nouveaux talents, Dimitri Eipides n'assumerait pas lui-même la direction générale de ce festival mais s'en verrait plutôt confier la direction artistique. Depuis quelques années, le Festival de Toronto de même que celui de Thessalonique en Grèce ont fait appel à ses services. C'est ce qui explique sa présence, cette semaine, à Hong Kong où se déroule un festival de films.

Le passage de M. Eipides au sein de ce futur festival montréalais risque cependant d'être d'assez courte durée. On songe en effet dans un premier temps à faire appel à deux programmeurs, l'un responsable des sélections québécoises et canadiennes, l'autre chargé de dépister les oeuvres de niveau international. Formé par M. Eipides, ce dernier serait appelé à lui succéder au bout de quelques années.

Cinéplex Odéon et ses projectionnistes : rien ne va plus

SUZANNE COLPRON

■ Rien ne va plus entre Cinéplex Odéon et ses 50 projectionnistes. Un conflit de travail, semblable aux lock-outs décrétés par les exploitants de salles de cinéma aux États-Unis et dans l'ouest canadien, risque d'éclater dans les prochaines semaines.

Selon Paul Béland, représentant de l'Association internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (FTQ), le débrayage des projectionnistes aurait pour effet de perturber les opérations des huit salles du cinéma Place Charest à Québec, des 69 salles et des 18 ciné-parcs Cinéplex Odéon de la région de Montréal.

« Dès le début des négociations, en février, la compagnie a adopté une ligne très dure, en proposant, à toutes fins utiles, l'élimination pure et simple des projectionnistes », a-t-il déclaré.

L'employeur soutient que les innovations technologi-

ques récentes ont rendu inutile le travail des projectionnistes. Le syndicat estime toutefois qu'il n'y a pas eu de récent bouleversement technologique. Lors des dernières négociations, en 1992, les projectionnistes avaient accepté des diminutions de salaires et une baisse des heures garanties. Ils touchent actuellement de 14 \$ à 24 \$ l'heure.

Deux rencontres de conciliation ont eu lieu, à Montréal, le 19 mars, et à Québec, le 30 mars, en présence de Paul Curzi, nommé à la demande du syndicat. Deux autres rencontres sont prévues cette semaine. La première doit avoir lieu, demain, à Québec et l'autre, vendredi, à Montréal.

« Au fond, ce que l'employeur veut, c'est tout simplement se débarrasser des projectionnistes afin de faire effectuer leurs tâches par du personnel non syndiqué, peu expérimenté et mal payé », a résumé M. Béland.

Un groupe canadien part favori pour gérer la cinquième chaîne

Agence France-Presse

LONDRES

■ Un consortium mené par un groupe canadien de communication est apparu hier comme le favori pour gérer la cinquième chaîne terrestre de télévision en Grande-Bretagne, qui doit être lancée en 1997.

UKTV, le consortium de CanWest, a créé la surprise en faisant une offre bien supérieure aux trois autres projets candidats à l'obtention de la licence d'exploitation du réseau de télévision, a annoncé hier la Commission britannique de la Télévision Indépendante (ITC), l'organisme de réglementation des chaînes commerciales.

L'ITC annoncera le candidat sélectionné en novembre, l'aspect financier n'étant qu'une des données du choix, avec la qualité des programmes et les perfor-

mances techniques, a précisé la Commission.

CanWest, qui fait équipe avec le réseau australien Network 10, la société indépendante de production Select TV et le groupe Scandinavian Broadcasting Systems, s'est en effet engagé à investir plus de 80 millions de dollars par an dans la chaîne.

Une somme sensiblement supérieure aux 50 millions qu'offrent Virgin TV, le projet mené par le groupe de loisirs et liaisons aériennes Virgin, et le consortium formé par les groupes britanniques MAI et Pearson avec le Luxembourgeois CLT.

Le quatrième projet, New Century Television, qui comprend notamment le réseau de télévision par satellite BSkyB était initialement donné favori par les observateurs.

Le Festival de cinéma de Concordia : jeune et pauvre peut-être, mais libre

JOCELYNE LEPAGE

■ Ce qui fait le caractère unique du Festival annuel des films étudiants de Concordia, qui commence aujourd'hui à l'édifice Hall de l'Université du même nom, c'est que les étudiants qui font du cinéma le font dans une liberté inconcevable dans le monde du cinéma commercial, et avec des moyens réduits à l'essentiel.

À compter de ce soir, jusqu'à samedi soir, le public est invité à voir quelque 80 films

en tous genres — animation, documentaires, fiction — d'une durée de 5 à 20 minutes qui ont été choisis par un jury d'étudiants parmi la production totale des trois années de cours du baccalauréat en arts, option cinéma. Concordia est la seule université qui donne ce cours et il semble bien que son Festival soit le plus gros et le plus respecté du genre au Canada. Peut-être même le plus ancien puisqu'il a 22 ans cette année.

Parmi les 80 films présentés, quelques-uns recevront des prix mais cette fois ce sont les enseignants qui forment le jury.

Parmi les gens de cinéma sortis de Concordia, mentionnons George Mihalka qui nous a donné La Florida, John Cruiser qui a réalisé The Butcher's Wife, un film qui a été présenté à Cannes l'an dernier, et Stephen Seurjik qui a travaillé à la série télévisée The Kids in the Hall et à Wayne's World 2.

Le Festival se déroule au 1455 ouest boul. de Maisonneuve, à l'auditorium H110. Les représentations commencent à 19 h 30. Vendredi et samedi on présente deux programmes, le premier commençant à 17 h 30, l'autre à 20 h 30.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Suzanne Colpron

18:00 **CD — ANIMALIER**
Dossier: le requin blanc menacé d'extinction.

19:30 **35 — HOCKEY**
Dernier match de la saison régulière. Le Canadien de Montréal affronte les Bruins de Boston au Forum.
2 — LES FRANCOFOLIES 1991
Spectacle de Carole Laure.

21:00 **35 — NOVA**
Reportage sur un groupe de médecins qui entreprennent leur première année d'internat.
2 — ENJEUX
Trois reportages sur les causes du nombre élevé d'accidents causés par les camions sur les routes du Québec.

CD — TÊTES D'AFFICHE
Portrait de Grace Kelly. Fille de la haute bourgeoisie, elle a quitté les projecteurs de cinéma pour les palais de Monaco.

TV5 — MADEMOISELLE O
Comédie dramatique. Dans la Russie du début du siècle, une gouvernante suisse enseigne les bonnes manières et le français aux deux fils d'une famille aristocrate.

21:30 **10 — QUI VIVE!**
Les grosses bedaines des hommes. Un œil de verre. La cygogne et les taux de natalité. Les médecins pleurent-ils? Pourquoi les Inuit sont plus petits qu'avant?

RDI — SANS DÉTOUR
Invitée: Agnès Grossman, chef d'orchestre.

22:25 **2 — LE POINT**
L'autonomie palestinienne à Gaza, un an après la signature d'un accord de paix entre le gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine.

23:00 **CD — UN AMÉRICAIN À PARIS**
Comédie musicale de V. Minnelli avec Gene Kelly, Leslie Caron et Oscar Levant. Un jeune peintre américain vivant à Paris s'prend d'une vendeuse fiancée à un chanteur.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX		
SRC	2 9 9 13	Ce soir		RBO Hebdo	FrancoFolies de Mtl	Les Aventures du jeune Indiana Jones / Dernière		Enjeux / Attention Camion! / Dernière		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Sport / Météo (23:25)	Cinéma / LA PASSERELLE	2 9 9 13		
TVA	4 7 8 10 40	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Ent' Cadieux / Dernière		Les Machos		Qui vive!	Ad Lib / Gérard Lenorman, André-Philippe Gagnon		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:54)		4 7 8 10 40		
RO	15 17 24 30 45	Passe-Partout		Téléservice / Pierre Péladeau		Dans les coulisses d'Hollywood		Pour tout dire avec...	Visa santé		Points de vue / Les Caraïbes après Christophe Colomb		La Période de questions / Téléservice (23:50)		15 17 24 30 45	
TQS	16 30 35 49	La Guerre des clans		Sonia Benezra / Éric Lapointe, Charles Tisseyre, Denis Bernard		Hockey / Bruins - Canadiens					Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	16 30 35 49		
CBC	4 5 6	Newsday		Family Matters		Hockey / Bruins - Canadiens					CBC Prime Time News	Hockey / Maple Leafs - Mighty Ducks		4 5 6		
CTV	12 8 13	Pulse		E.T.	Home Impr.	Beverly Hills, 90210		Roseanne	Ellen	Scene of the Crime		CTV News	Pulse	12		
ABC	8 22 13	News (17:00)		ABC News	Wheel of Fortune	Baseball / White Sox - Blue Jays		Roseanne		Ellen	Grace Under Fire		Coach	Primitime Live	8 22 13	
CBS	3 7 8	News		CBS News	Star Trek: The Next Generation	E.T.		Roseanne		Cinéma / A LEAGUE OF THEIR OWN (5) avec Geena Davis, Tom Hanks					The Late Show with David Letterman (23:35)	3 7 8
NBC	5 10	News		NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	All-Star Word from Our Sponsor		Dateline NBC		Law & Order		The Tonight Show (23:35)	5 10		
PBS	33 18 57	MacNeil / Lehrer Newshour		Nightly Business	Points North	Rod & Reel		The New Explorers		Nova / The Making of a Doctor		Cinéma / WE'RE NO ANGELS		33 18 57		
ONT	6 12 24	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210		Sliders		The Commish		Global News		Sports	6 12 24		
A & E		Bisou / Léa	Volt	Panorama	Roman de...		Pousse-Pousse		Bergerac		Sciences / Globe Trotter		Panorama			
BRAVO		Mellops	Bill Nye	Inside Education	Studio 2		Vital Signs		View from Here		Studio 2					
CANAL D		Police Story		The Rockford Files	Biography: Churchill		The Winds of War (4/7)				Law and Order			A & E		
DISC.		Jazz / G. Reno - M. Legrand	Flow (18:58)	Duchess (19:05)	Jolly Corner	Flow (20:41)		What She Wrote		Cinéma / OLD TIMES (3) avec John Malkovich		The Prisoner		BRAVO		
FOX		Animalier: dossiers requins	Kilomètre-heure		Hollywood (9/11)		Têtes d'affiches: Grace Kelly		Le Saint		Cinéma / UN AMÉRICAIN À PARIS		CANAL D			
FOX(Ont)		Beyond 2000	@ discovery.ca		Hunters of the Animal Kingdom		Sea Wings		The Next Step		Prisoners of...		@ discovery.ca	DISC.		
MP		Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	Beverly Hills, 90210		Sliders		Matlock		Ricki Lake			FOX		
NW		Star Trek: The Next Generation	Cheers	Roseanne					Fresh Prince		Cheers	Cops	M*A*S*H	FOX(Ont)		
RDI		Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo		Les Aventures du Grand Taibot		Musique Vidéo					MP		
RDS		World News	Capital Report	Newsworld's Early Edition	Face Off	Bus. World		Petrie in Prime		The National	Sports / O.J.	The National	Nat. Sports	NW		
SE		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	À tout prix		Le Téléjournal		Sans détour		Le Canada aujourd'hui		Capital actions	RDI	
TMN		Indy Lights	Sports 30 Mag	Hockey LHJMQ / Laval - Hull							Sports ext.	Sports 30 Mag		RDS		
TSN		Belles... (16:40)	Les Enfants du vent (18:20)		Le Jour de la marmotte		Une Femme dangereuse (21:45)		Hist. du Bronx					SE		
TV5		Jones (16:35)	My Father the Hero		The Outer Limits: The Choice		My Life		Posse					TMN		
YTV		Motoring '95	Sportsdesk	inside Sports	WWF Wrestling Raw	Boxing Special / Buster Mathis Jr - Alex Garcia		Boxing Special		Sportsdesk				TSN		
		Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Envoyé spécial		Cinéma / MADEMOISELLE O (3) avec M. Nahyr		Journal / Revue		Visions	Contact (23:15)		TV5		
		Super Dave	Flintstones...	Beakman's...	Reboot	NBA: Inside...	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider	Catwalk		Super Dave		YTV		

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Magie noire pour actrices égyptiennes

Agence France-Presse
LE CAIRE

■ La police égyptienne a arrêté un ancien haut fonctionnaire des impôts qui faisait de la magie noire pour aider des actrices dans leur carrière.

Al-Rafai Al-Sayed Ahmed, fonctionnaire à la retraite âgé de 62 ans, avait amassé une petite fortune en procédant à des séances d'exorcisme et en fabriquant des talismans pour plusieurs actrices célèbres, qui voulaient davantage de succès ou bien se débarrasser d'une rivale.

L'homme qui a été marié au moins 17 fois voyageait souvent dans des pays du Golfe pour offrir ses services à divers princes. La police a découvert au domicile de l'accusé des clichés montrant plusieurs actrices célèbres nues ainsi que des bouteilles contenant des os humains.

OSM / Papa Quilico pour la foule, Lacombe pour la musique

CLAUDE GINGRAS

■ Le 29 janvier 1991, Gino Quilico partageait avec Diana Soviero un programme d'opéra dans la série « Air Canada » de l'OSM. Il n'avait pas trop bien chanté ce soir-là et avait été remplacé le lendemain soir par Gaétan Laperrière.

Hier après-midi, l'OSM nous apprenait que Gino était malade et qu'il serait remplacé par son père Louis hier soir et, bien sûr, à la reprise ce soir, lors de ce concert double de la même série « Volante ».

À l'entracte, un porte-parole de l'OSM disait tenir du père l'information que « Gino était vraiment malade ». Ce qui me touche profondément et m'inspire la remarque suivante : puisqu'on est affecté d'une santé si fragile, peut-être faudrait-il songer à un autre métier, même à 40 ans...

Le programme restait inchangé, les deux Quilico étant barytons, bien que barytons de types différents : plus verdien dans le cas du père, plus léger dans le

cas du fils.

Louis Quilico a eu 70 ans en janvier. Voilà déjà un certain temps que la voix montre des signes de fatigue. Hier soir encore, et malgré une réelle puissance et un indéniable sens du *legato* acquis à la bonne école, la voix parut tour à tour détimbrée, enrouée même, d'une juste douteuse, forcée à l'aigu et d'un souffle court. Ce qui, s'ajoutant à un style de chant qui a toujours été plutôt gros, sans profondeur et sans finesse, produisait un résultat que je me permets de trouver à peu près nul d'un point de vue musical et dramatique. Cette impression s'applique à chacun des quatre airs au programme.

En rappel : une nette caricature du fameux « Air du ténébreux », de *Carmen*, et un *Torna a Surriento* assorti d'une note finale aiguë laissant une fort mauvaise impression.

Le public présent ne partage certainement pas cet avis puisqu'il Quilico père reçut une ovation monstre de la part du public, debout. Je mettrais ma

main au feu qu'une partie de ce triomphe s'adressait au personnage et à sa longue carrière, à l'homme bon et sympathique, à *performer* généreux et, avant tout, à l'interprète débordant de sincérité. Car ces gens-là ne sont pas sourds, quand même !...

Et là, je suis tout à fait d'accord avec la foule. Quilico père est un chanteur *sincère*. C'est la plus grande qualité qui lui reste.

Au plan musical, les meilleurs moments de la soirée, ce sont quand même Jacques Lacombe et l'OSM qui nous les ont procurés. Dirigeant tout de mémoire, tant les airs chantés que les pages orchestrales, ajustant d'ailleurs plusieurs fois le tempo aux caprices du chanteur, Lacombe renouela la physionomie de pages extrêmement familières : une introduction de l'ouverture de *Guillaume Tell* dont il fit tout un poème, un *Intermezzo* de *Manon Lescaut* animé d'un noir dramatique, une *Danse des heures* pleine de surprises où l'on retrouvait le chef de ballet, une marche et un ballet d'*Aida* d'un tel relief qu'on en concluait à

l'utilisation d'une édition inconnue, enfin un *Intermezzo* de *Pagliacci* transformé par les très larges rubatos dessinés par le jeune chef de 30 ans.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Chef d'orchestre invité : Jacques Lacombe. Soliste : Louis Quilico, baryton. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts ; reprise ce soir, 19 h 30. Dans le cadre des « Concerts Air Canada ».

Programme d'opéra italien : Ouverture de *Guillaume Tell* (1829) — Rossini. Récitatif et air du Comte : « Hai già vinta la causa... Vedro mentr'io », au 3^e acte de *Le Nozze di Figaro*, K. 492 (1786) — Mozart. Intermezzo entre les 2^e et 3^e actes de *Manon Lescaut* (1893) — Puccini. Récitatif et air de Renato : « Alzati... Eritu », au 3^e acte de *Un Ballo in maschera* (1859) — Verdi. *Danza delle Ore*, au 3^e acte de *La Gioconda* (1876) — Ponchielli. Ouverture de *I Vespri siciliani* (1855) — Verdi. Air de Germont : « Di Provenza il mar », au 2^e acte de *La Traviata* (1853) — Verdi. Marche et ballet, au 2^e acte de *Aida* (1871) — Verdi. Intermezzo entre les 1^{er} et 2^e actes de *Pagliacci* (1892) — Leoncavallo. Air de Carlo Gerardi : « Nemico della patria ? », au 3^e acte de *Andrea Chénier* (1896) — Giordano.

Joe Bocan : un Baiser engagé

Presse Canadienne

■ Quand est venu le moment de s'atteler à l'écriture de son troisième album, *Le Baiser*, Joe Bocan a eu beau essayer, elle a été incapable de se départir de son côté engagé. Son conjoint, Charles Biddle Jr, lui faisait valoir que *Les Désolés* était perçu comme un album noir et qu'elle devrait peut-être modifier son style d'écriture.

« Ça n'a pas marché, raconte-t-elle. Quand j'ai commencé à écrire, il y a deux ans, en Jamaïque, j'ai vite réalisé que je ne pourrais pas me censurer. » Ses préoccupations sociales et amoureuses refaisaient toujours surface, naturellement.

« La politique ne me parle pas, avoue Joe Bocan. Je n'ai pas l'impression qu'on peut changer quoi que ce soit par la politique. Parfois, je trouve que je fais davantage bouger les choses avec mes chansons. »

SPECTACLES

Salles de répertoire

Alice in the Cities
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
IMAX - IMAGINE (3D) et À VOL D'OISEAU
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 20 h 45.
IMAX - IMAGINE (3D) et ON THE WING
Vieux-Port de Montréal : 11 h 45.
IMAX - PLANÈTE BLEUE et VIVRE AU SOMMET
Vieux-Port de Montréal : 14 h 45, 16 h 45.
LOVE AND A 45
Cinéma de Paris : 16 h 45, 19 h 15.
MURDER IN THE FIRST
Cinéma de Paris : 21 h 30.

NOUVEL HABIT DE L'EMPEREUR (LE)
Cinéma ONF : 21 h.
SHAWSHANK REDEMPTION (THE)
Cinéma de Paris : 14 h.
VUES D'AFRIQUE
Cinéma ONF : 13 h, 16 h, 19 h.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR
Concours de musique du Canada : à compter de 9 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Jacques Lacombe. Gino Quilico, baryton. Rossini, Mozart, Puccini, Verdi, Giordano. Concerts Air Canada : 19 h 30.
BASILIQUE NOTRE-DAME

Jacqueline Rochette, organiste. Symphonies nos 5 et 6 (Widor) : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Le Sea Horse, d'Edward J. Moore. Mise en scène d'André Brassard. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h 30, 21 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Fontaine ou la comédie des animaux, d'Antoine Mallet. Mise en scène de Guillerme de Andrea. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h 21 h ; dim., 15 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave des Pins)
Poor Super Man, de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand

Rainville : 20 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (Salle Jean-Claude Germain)
César et Drana, d'Isabelle Doré. Mise en scène d'Isabelle Villeneuve. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.
NCT (Salle Fred-Barry, 4353 e., Ste-Catherine)
Pour l'amour de Marie Salot, texte de Régine Desforces, adapté par Luc Tremblay, Marie Lalonde et Diane Oulmet. Du mar. au sam., 20 h 30 ; sam., 16 h.

NCT (Salle Denise-Pelletier)
Jolie, de Pol Pelletier. Mise en scène de Gisèle Salin et Pol Pelletier. Jeu., ven., sam., 20 h.
THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papi-neau)
Jeux de patience, de Abia Frhoud. Mise en scène de Daniel Simard. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

USINE C (1345, Ave. LaSalle)
La Forêt, de Gilles Maheu. Présentation de Carbone 14 : 20 h 30.
MONUMENT NATIONAL (Salle Ludger-Duvernay, 1182, St-Laurent)
The Marriage, de Nikolai Gogol. Mise en scène d'Alexandre Martin : 20 h.
ESPACE CO (489, St-Laurent)
Le Triomphe de l'amour, de Marivaux. Mise en scène de Claude Poissant : 20 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
La Société de Chasse, de Thomas Bernhard. Texte français de Claude P. Cell. Mise en

scène d'Alain Enlowy. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.
CENTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE (3819, Ave. Calixa-Lavallée)
La complainte des hivers rouges, sous la direction de Robert Maurac. Jeu., ven., 20 h.

Pour Enfants

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650 e., Marie-Anne)
Un petit bonhomme de chemin. Mise en scène de Benoit Dubois avec la participation de Vladimir Ageev. Avec Diane Loizeau et Nadine Walsh. Sam. et dim., 15 h.

Variétés

SALLE DU GESU (1200, de Bleury)
Harold Faust : 20 h.
Café Campus (57 e., Prince-Arthur)
Chicago Rhythm and Blues Kings : 21 h.
CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Zébulon : 20 h.
BELMONT (4483, St-Laurent)
Limonade (liqueur-école de la LIM) : 21 h.
L'ECUME DES JOURS (4123A, St-Denis)

Fête à Janou, avec Yves Robitaille, François Godbout, et Olivier Braut, violoniste : 20 h.
BERRI BLUES (1170, St-Denis)
Big Jack Johnson : dès 21 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Les Moutons Noirs : 20 h 30.
L'AIR DU TEMPS (1910 e., St-Paul)
Étudiants du cégep St-Laurent : élèves de Jean-Pierre Zehla : 21 h.
LA BOITE A MARIUS (5885, Papi-neau)
Gérard Lachapelle : 21 h.
CENTRE SAIDY BRONFMAN (5170, Chemine Côte Ste-Catherine)
Jeanne, de Vincent de Tournemet et Peter Sipos : 20 h.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Solrèe Georges Brassens : 21 h 30.
BIDDLE'S (2060, Aymer)
Duo Daniel Lesard et Jean Beaudet : de 18 h à 21 h ; Charlie Biddle : de 21 h à 1 h.

Danse

ESPACE TANGENTE (840 e., Cherrier)
Pipo Damiano et Parisé Mongrain. Série Émergence. Jeu. et ven., 20 h 30.
ACORDA DE LA DANSE (840 e., Cherrier)
Dans les fourrures fouillées du regard, création de Louise Bédard. Merc., jeu. et ven., 20 h.

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON
cinéRABAIS MERCREDIS 4,99\$
Pour informations, appelez 849-3456 de 11h00 à 22h00

DU 28 AVRIL AU 4 MAI 1995

BERRI 849-FILM
1289, rue St-Denis
ELDORADO (v.o. française) *
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:40
C'EST UN TOUR DE DESTINY (v. française) *
1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:20
BAISER DE LA MORT (LE) (v. française) (13 ans) *
1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:15
MAUVAIS GARÇONS (v. française) (13 ans) *
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
DOLORES CLAIBORNE (v. française) (16 ans)
4:30 - 9:30
L'ÉPIDÉMIE (v. française) / 1:00 - 7:00

BROSSARD 849-FILM
Mail Champlain 6600, boul. Taschereau
CHIEN D'ÉLITE (v. française) *
Sam. et Dim. : 1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45
Sem. : 7:45 - 9:45

PEBBLE AND THE PENGUIN (THE) (v.o. anglaise) (G) / Sam. et Dim. : 1:40 - 3:40
FORREST GUMP (v. française) (G) / 7:00 - 9:30
BAD BOYS (v. anglaise) (13 ans) *
Sam. et Dim. : 1:30 - 3:50 - 7:10 - 9:25
Sem. : 7:10 - 9:25

CARREFOUR LAVAL
2330, boul. Le Carrefour 849-FILM
LÉGENDES D'AUTOMNE (v. française) (G)
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 4:10 - 6:50 - 9:15
Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:30
JURY DUTY (v. anglaise) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:35 - 3:20 - 5:10
DOLORES CLAIBORNE (v. anglaise) (16 ans) *
6:45 - 9:10

BAISER DE LA MORT (LE) (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30
MAJOR PAYNE (v. française) (G)
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:00 - 7:10 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:25 - 9:30

OUTBREAK (v.o. anglaise) / 9:20
A LA FOLIE (v. française) (16 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 3:35 - 5:30 - 7:25 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu. : 7:25 - 9:30
BAD BOYS (v. anglaise) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:50 - 4:30 - 7:00 - 9:25
Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:25

BOUCHERVILLE 449-6404
Autoroute 20, sortie Boul. Montclair
DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:15 - 9:10
Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:10

FEMME FRANÇAISE (UNE) (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30
CHUTE LIBRE (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:20

BAISER DE LA MORT (LE) (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:15 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:20
MAJOR PAYNE (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30

MAUVAIS GARÇONS (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 4:15 - 7:10 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:20

CENTRE-VILLE 849-FILM
2001, Université, Station Metro McGill
MAJOR PAYNE (v. française) (G) / 3:30 - 7:00
JURY DUTY (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:00 - 5:05 - 9:05 / Sem. : 5:05 - 9:05

STRAWBERRY ALICE CHOCOLATE (v.o. s.-t. anglaise) (G) / Sam. et Dim. : 1:00 - 7:05
Sem. : 7:05
LAST SEDUCTION (v.o. anglaise)
4:30 - 9:30

SENZA PELLE (v.o. s.-t. française) (G)
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
Sem. : 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
MADNESS OF KING GEORGE (v.o. anglaise) (G) / Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 4:00 - 7:30 - 9:30

L'APPAT (v.o. française) (13 ans)
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem. : 4:00 - 7:00 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basilair 1
A LA FOLIE (v. française) (16 ans) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem. : 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

VILLAGE OF THE DAMNED (v.o. anglaise) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Laissez-passer refusés

L'APPAT (v.o. française) (13 ans)
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem. : 4:00 - 7:00 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basilair 1
A LA FOLIE (v. française) (16 ans) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem. : 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

VILLAGE OF THE DAMNED (v.o. anglaise) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Laissez-passer refusés

L'APPAT (v.o. française) (13 ans)
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem. : 4:00 - 7:00 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basilair 1
A LA FOLIE (v. française) (16 ans) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem. : 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

VILLAGE OF THE DAMNED (v.o. anglaise) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Laissez-passer refusés

L'APPAT (v.o. française) (13 ans)
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem. : 4:00 - 7:00 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basilair 1
A LA FOLIE (v. française) (16 ans) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem. : 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

VILLAGE OF THE DAMNED (v.o. anglaise) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Laissez-passer refusés

DECARIE 849-FILM
Decarie, coin Vézina
ROB ROY (v.o. anglaise) (G) *
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:45 - 6:30 - 9:15
Sem. : 6:30 - 9:15

TOP DOG (v.o. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Sem. : 7:30 - 9:30

EGYPTIEN 849-FILM
1455, rue Peel
BEFORE THE RAIN (v.o. s.-t. anglaise) (13 ans) *
1:45 - 4:30 - 7:00 - 9:30

ONCE WERE WARRIORS (v.o. anglaise) (13 ans) *
2:00 - 4:45 - 7:05 - 9:20
CIRCLE OF FRIENDS (v.o. anglaise) (G) *
1:45 - 4:35 - 7:15 - 9:35
Exc. 3 et 4 mai : 1:45 - 4:35 - 9:35

LE FAUBOURG 849-FILM
1616, rue Ste-Catherine
CURE (THE) (v.o. anglaise) (G) *
2:00 - 4:00 - 7:05 - 9:15 / Exc. le 3 mai : 2:00 - 4:00 - 9:30 / Exc. le 4 mai : 2:00 - 4:00 - 9:15

PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) Dolby THX
13:00 - 6:10 - 9:10
BAD BOYS (v.o. anglaise) (13 ans) *
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

PRIEST (v.o. anglaise) (13 ans) *
1:50 - 4:00 - 7:00 - 9:00

GALERIES LAVAL 8 849-FILM
1545, boul. Corbier
NOUS ÉTONS GUERRIERS (v. française)
13 ans) * / Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:00 - 4:25 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:25

FEMME FRANÇAISE (UNE) (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:20 - 9:30

MAUVAIS GARÇONS (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 2:10 - 4:30 - 7:05 - 9:30
Ven., Lun. et Jeu. : 7:05 - 9:30

DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:05 - 9:10

VILLAGE OF THE DAMNED (v.o. anglaise) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:05 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:00

Laissez-passer refusés
BAISER DE LA MORT (LE) (v. française)
13 ans) * / Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:20

MAJOR PAYNE (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30

CHUTE LIBRE (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:10 - 9:20

BAISER DE LA MORT (LE) (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:45 - 4:15 - 7:15 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:15 - 9:20

MAJOR PAYNE (v. française) (G) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu. : 7:30 - 9:30

MAUVAIS GARÇONS (v. française) (13 ans) *
Sam., Dim., Mar. et Mer. : 1:40 - 4:15 - 7:10 - 9:20
Ven., Lun. et Jeu. : 7:00 - 9:20

CENTRE-VILLE 849-FILM
2001, Université, Station Metro McGill
MAJOR PAYNE (v. française) (G) / 3:30 - 7:00
JURY DUTY (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:00 - 5:05 - 9:05 / Sem. : 5:05 - 9:05

STRAWBERRY ALICE CHOCOLATE (v.o. s.-t. anglaise) (G) / Sam. et Dim. : 1:00 - 7:05
Sem. : 7:05
LAST SEDUCTION (v.o. anglaise)
4:30 - 9:30

SENZA PELLE (v.o. s.-t. française) (G)
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
Sem. : 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

MADNESS OF KING GEORGE (v.o. anglaise) (G) / Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 4:00 - 7:30 - 9:30

L'APPAT (v.o. française) (13 ans)
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem. : 4:00 - 7:00 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basil

MONDE

Washington met fin au traitement privilégié des réfugiés cubains

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Les États-Unis, mettant définitivement fin à une politique vieille de trois décennies qui consistait à accueillir tout réfugié fuyant le régime castriste, ont décidé hier que tous les « boat people » cubains seraient dorénavant systématiquement refoulés vers leur pays.

Mais en même temps, la Maison-Blanche a aussi dû effectuer une autre volte-face en annonçant que la grande majorité des quelque 21 000 « balseros » détenus sur la base américaine de Guantanamo Bay (territoire cubain) depuis l'exode massif d'août dernier seraient admis aux États-Unis, contrairement à ce que Washington avait toujours affirmé.

Cette double décision a fait l'objet d'un accord américano-cubain rendu public hier à la Maison-Blanche par l'Attorney General Janet Reno.

L'accord, a-t-elle dit, doit montrer aux Cubains que « le seul moyen de venir aux États-Unis est d'en faire la demande à Cuba » auprès de la section d'intérêts américaine.

« La politique américaine vis-à-vis de Cuba reste la même », a toutefois averti Mme Reno, rappelant que cette politique reposait sur le « Cuban Democracy Act » de 1992.

L'accord conclu par les deux pays, qui n'entretennent pas de relations diplomatiques, est présenté comme une simple « extension » de l'accord du 9 septembre dernier, par lequel les États-Unis s'étaient engagés à accepter un minimum de 20 000 réfugiés cubains par an, à condition que ceux-ci demandent à émigrer aux États-Unis sur le sol cubain.

En août, plus de 20 000 « balseros » avaient tenté de fuir Cuba à bord d'embarcations de fortune, forçant l'administration Clinton à intercepter ces réfugiés en mer et à les conduire sur la base navale de Guantanamo.

Depuis les années 60, la politique des États-Unis avait été d'accorder l'asile politique immédiat à tout Cubain parvenant à fuir son pays, même au prix d'un détournement d'avion.

La situation était récemment devenue intenable à Guantanamo, rendant indispensable une solution rapide.

Mme Reno a précisé que 6000 Cubains de Guantanamo avaient déjà reçu le feu vert pour s'établir aux États-Unis, au rythme d'environ 500 par semaine.

Pour ce qui est des 15 000 autres, les États-Unis étudieront leur cas un par un, les autorités cubaines s'étant engagées à accepter tous ceux que Washington considèrera comme indésirables, qu'il s'agisse de repris de justice ou de personnes atteintes de certaines maladies. Le gouvernement cubain s'est engagé à ne pas prendre de mesures de représailles contre les réfugiés qui seront rapatriés.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a estimé que seul un petit nombre des « balseros » de Guantanamo Bay seraient rejetés.

Mme Reno a souligné que cet accord n'entraînerait en aucune façon une augmentation du nombre de Cubains admis aux États-Unis en vertu de l'accord de septembre 1994. Autrement dit, le total des réfugiés cubains autorisés à s'installer aux États-Unis, qu'ils viennent de Guantanamo ou de l'île, restera de 20 000.

La décision de M. Clinton devrait avoir d'énormes répercussions en Floride, où se trouve une importante communauté cubaine au sein de laquelle les mouvements anticastristes sont très influents.

Premiers procès de militaires rwandais

Ces comparutions coïncident avec l'arrestation d'un évêque

d'après AFP, La Presse
KIGALI

■ Douze militaires, dont trois officiers, de l'Armée patriotique rwandaise (APR, majoritairement tutsie), ont comparu hier à Kigali en conseil de guerre pour meurtres et vols à main armée.

Par ailleurs, l'évêque du diocèse de Kabgayi au Rwanda, M^{re} André Sibomana, a été arrêté hier par l'armée rwandaise, plus précisément par le chargé du renseignement de Gitarama, M. Bungwe. M^{re} Sibomana, également directeur du journal *Kinyamateka*, avait reçu la veille des menaces de mort de cet officier. Le prélat, qui avait réussi à téléphoner en Suisse avant son arrestation, affirmait que le gouvernement venait de décider sa mort parce qu'il avait dénoncé les atrocités commises par celui-ci au Rwanda.

Joint au téléphone par La Presse hier après-midi, un porte-parole de la MINUAR a confirmé l'arrestation de M^{re} Sibomana, ajoutant qu'il ne connaissait pas pour l'instant son sort et que Human Rights Watch/Africa avait été alerté et faisait enquête.

À Kigali, deux civils, complices des militaires accusés de crimes de droit commun, comparaissent en même temps qu'eux à l'audience, la première du genre organisée depuis la guerre.

Selon le gouvernement, plus de 500 militaires de l'armée actuelle sont écroués pour divers délits de droit commun. Cer-



PHOTO AFP

Douze des quelque 500 militaires de l'Armée patriotique rwandaise actuellement détenus pour des délits de droit commun ont comparu hier en conseil de guerre.

tains ont également été arrêtés pour s'être livrés à des actes expéditifs de représailles à l'encontre de civils qu'ils accusaient d'avoir participé en 1994 au génocide des Tutsis.

Les « procès du génocide », devant les tribunaux civils, n'ont pas encore commencé, alors que plus de 33 000 personnes soupçonnées d'y avoir pris part sont incarcérées dans les prisons rwandaises surpeuplées.

Le président du conseil de guerre, le lieutenant colonel Charles Kayonga, ses quatre assesseurs, tous majors (commandants), ainsi que l'auditeur militaire (équivalent du ministre public) et cinq assistants, tous sergents, ont prêté serment en

milieu de matinée devant le ministre de la Justice, Alphonse-Marie Nkubito.

Le premier dossier était celui du « capitaine David Rwapapa et ses complices ». Deux autres accusés étaient des sous-lieutenants, le quatrième un caporal. Tous devaient répondre du meurtre de deux gardiens de l'ambassade de Tanzanie et du vol de véhicules et biens divers, commis en novembre 1994. Un seul a nié les faits, les autres les ont reconnus.

La peine encourue pour meurtre est la peine de mort. Selon le lieutenant colonel Kayonga, les condamnés pourront faire appel devant un tribunal militaire. Les jugements

devraient être mis en délibéré et prononcés, selon lui, d'ici une semaine.

« C'est le début de la mise en application des accords d'Arusha (accords de paix inter-rwandais signés en août 1993) en matière de justice », a relevé devant les journalistes le ministre de la Justice. « L'objectif est de lutter contre la culture de l'impunité. Maintenant, on responsabilise l'institution militaire, qui est dans l'obligation de juger ses propres délinquants », a ajouté le ministre.

« Que des militaires aient voulu venger leurs familles assassinées en tuant eux-mêmes des civils n'excusera rien », a affirmé l'auditeur militaire, le sous-lieutenant Godfrey Butaré, jeune licencié en droit.

Selon M. Nkubito, si l'enquête en cours prouve que les soldats de l'APR ont commis des excès et des actes répréhensibles au camp de personnes déplacées de Kibeho (sud-ouest), le conseil de guerre inauguré hier sera compétent pour les juger.

Les premiers procès de militaires interviennent alors qu'une vive polémique oppose le gouvernement à une partie de la communauté internationale à propos du massacre commis le 22 avril à Kibeho. L'armée a été accusée de s'être livrée à un carnage et d'avoir massacré plusieurs milliers de Hutus (ethnie majoritaire). Le gouvernement affirme que les soldats ont été provoqués par des miliciens armés et que les affrontements de Kibeho ont fait environ 300 morts.

QUESTION POITRINE, TOUT EST DANS LE SOUTIEN-GORGE!

Portez-vous la bonne taille de soutien-gorge? Assistez à une séance d'ajustement du soutien-gorge WonderBra et les expertes sauront vous le dire.

Horaire des séances d'ajustement WonderBra:

10 h à 13 h
14 h à 16 h

Samedi 6 mai

- Fairview Pointe-Claire
- Carrefour Laval

Samedi 13 mai

- Mail Champlain

10 h à 13 h
14 h à 17 h

Jeudi 4 mai

- Centre Rockland

Vendredi 5 mai

- Rue Sainte-Catherine

Jeudi 11 mai

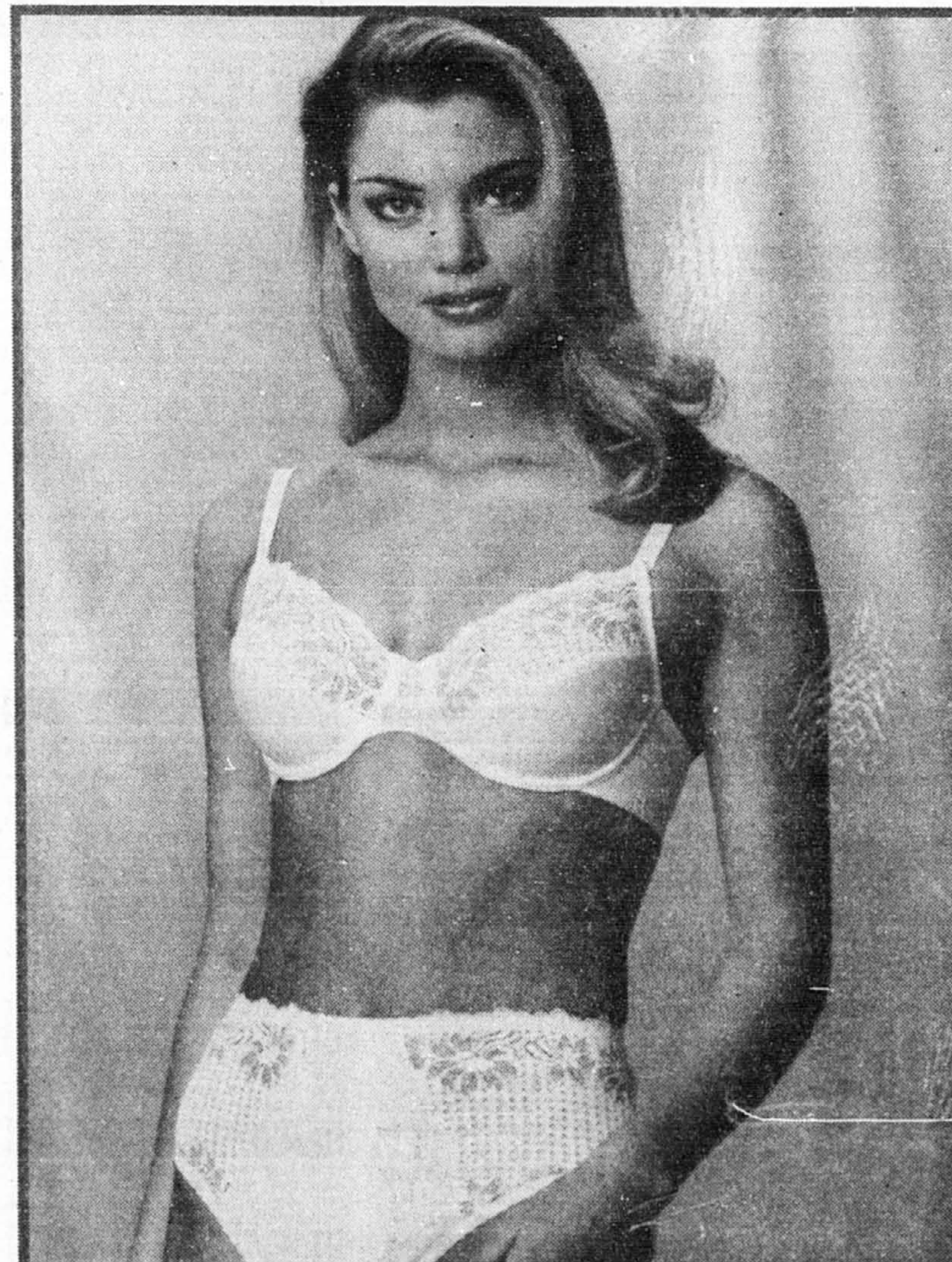
- Rue Sainte-Catherine
- Jardins Dorval
- Centre Boulevard

Vendredi 12 mai

- Promenades Saint-Bruno
- la Place Vertu
- Place Rosemère
- Place Versailles
- Centre Laval

Samedi 13 mai

- Galeries d'Anjou



BON RABAIS POSTAL SPÉCIAL DE 12 \$
Remis à l'achat de 2 soutiens-gorge WonderBra, à prix ordinaire, totalisant 35 \$ ou plus avant les taxes.
Deson mode, taille 1-8

40 % de rabais! Duos WonderBra

Paquets contenant deux soutiens-gorge.

Modèle	Tailles	Notre prix après lancement	Solde
N° 1137T	34 à 38 B, C	55 \$	33 \$ le duo
	36 à 38 D	57 \$	34,20 \$ le duo
N° 1219T	34 à 38 B, C	60 \$	36 \$ le duo
	36 à 40 D	62 \$	37,20 \$ le duo
N° 2820T	36 à 38 DD	64 \$	38,40 \$ le duo
	36 à 42 B, C	58 \$	34,80 \$ le duo
	36 à 38 D	60 \$	36 \$ le duo
	36 à 40 DD	62 \$	37,20 \$ le duo

Cette offre prend fin le dimanche 14 mai

CONCOURS

VIENS TE FAIRE VOIR!

LE PETIT JOURNAL TQS

Participez au concours

« Viens te faire voir! »

et vous pourriez voir votre enfant au PETIT JOURNAL, diffusé en direct du Stade olympique lors du match d'ouverture pour les jeunes, le samedi 6 mai dès 11 h 30.

Les 6 jeunes gagnants pourront aussi évoluer dans les ligues majeures et occuper l'un des postes suivants pour la journée : président, instructeur (durant la pratique au bâton), préposé aux bâtons, journaliste à La Presse, commentateur sportif à CKAC ou invité spécial du PETIT JOURNAL à TQS...

en plus de gagner un système

CKAC730

La Presse

MATCH D'OUVERTURE POUR LES JEUNES



VS



Samedi 6 mai
13 h 35

• Venez vous amuser sur le terrain dès 11 h 30 : LE PETIT JOURNAL en direct, jeux et animation, mascottes, manèges pour les enfants, clowns, maquillage, etc.

• Pendant le match, tirage de 7 systèmes SEGA d'une valeur de 150 \$ chacun

50 % DE RABAIS sur les billets Terrasse et Admission générale

CONCOURS « Viens te faire voir! »

J'inscris mon enfant (nom) _____

au concours « Viens te faire voir! ». Le poste qu'il aimerait

occuper lors du match du 6 mai est : _____

Son adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : () _____ Son âge : _____

Postez à : Concours « Viens te faire voir! » C.P. 1600, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3P4
Aucun achat requis. Règlement disponible aux Expos.



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®